

Budget fédéral: Ignatieff pose ses conditions

Les bloquistes ne sont pas des ennemis du Canada, estime le chef libéral

ALEC CASTONGUAY

Toronto — À moins de deux semaines d'un budget fédéral crucial pour l'économie et la survie du gouvernement Har-

per, le chef libéral Michael Ignatieff émet un sérieux avertissement: il rejettera un budget qui contient des baisses d'impôt pour la classe moyenne, comme Stephen Harper et Jim Flaherty

l'ont laissé entendre. L'accent devra être mis sur l'aide aux personnes vulnérables et sur la création d'emplois, dit-il.

Michael Ignatieff a rencontré Le Devoir hier dans une petite

salle de conférence de l'aéroport Pearson, à Toronto, quelques minutes avant qu'il s'envole pour Vancouver. Lors de cette entrevue exclusive, le chef libéral a expliqué ses attentes par

rapport au budget du 27 janvier, mais aussi en partie sa vision du rôle de l'État fédéral.

Il a également soutenu que le Bloc québécois, aussi souverainiste soit-il, n'est pas un ennemi

du Canada, contrairement à ce que Stephen Harper a affirmé avant la pause des Fêtes. «Les bloquistes sont dûment élus par

VOIR PAGE A 8: IGNATIEFF

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. C N° 5

LE JEUDI 15 JANVIER 2009

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

Recul de dix ans pour les produits du terroir

Les groupes de défense de la ruralité dénoncent l'indifférence de Québec



«Je suis convaincu que le ministère veut rayer les fromages québécois au lait cru de la carte», dit un fromager.

FABIEN DEGLISE

Le coup a été dur. La crise de la listériose qui s'est abattue sur le milieu fromager québécois il y a près de six mois n'a pas juste entraîné la destruction hautement médiatisée de plusieurs tonnes de fromage. Elle a aussi fait reculer l'ensemble des terroirs du Québec d'environ dix ans, estimant aujourd'hui artisans et groupes de défense de la ruralité.

Et ce recul se déroule dans la plus grande indifférence du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), pourtant responsable de la débâcle, dénon-

cent-ils aujourd'hui en chœur.

«L'intervention du MAPAQ [qui a la fin de l'été 2008 a ordonné la saisie et la destruction de plusieurs tonnes de fromages

«Je ne suis plus dans l'inquiétude de voir disparaître les terroirs du Québec, je suis dans la certitude de cette disparition prochaine.»

soupçonnés d'être contaminés à la bactérie *Listeria monocytogenes*) a fait mal», résume Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec. «Oui, le ministère a un mandat de santé publique avec lequel on ne peut pas

faire de compromis. Mais la façon dont il a agi a été démesurée par rapport au danger, ajoute-t-elle. Ça jette le discrédit sur les terroirs, sur l'industrie fromagère, et ça nous a fait reculer de dix ans.»

L'organisme dit recevoir depuis quelques mois des signes inquiétants en provenance des campagnes, où plusieurs producteurs pourraient être amenés à mettre la clef dans la porte dans les prochains mois. «Les consommateurs sont devenus soudainement très nerveux par rapport aux

produits du terroir, estime Mme Bolduc. Cela ne touche pas seulement les fromages, d'ailleurs, mais aussi les produits carnés. Ce n'est pas très rassurant et, en février ou mars, nous allons sans doute entendre parler de disparition de produits et de fermeture d'entreprises.»

Cette crainte, Jacob Lehmann, propriétaire de la fromagerie du même nom à Hébertville, au Lac-Saint-Jean, la partage d'ailleurs. «Je ne suis plus dans l'inquiétude de voir disparaître les terroirs du Québec, je suis dans la certitude de cette disparition prochaine», a indiqué

VOIR PAGE A 8: TERROIR

Un déficit n'entacherait pas la cote de crédit du Québec

ROBERT DUTRISAC

Québec — Grâce à un surplus accumulé dans le Fonds des générations, le gouvernement du Québec pourra conserver sa cote de crédit actuelle même s'il accuse un déficit conjoncturel en 2009-2010 ou l'année suivante.

C'est l'analyse que fait le ministère des Finances, qui doit revoir ses prévisions de croissance économique en vue du budget que déposera en mars la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, a appris Le Devoir.

Grâce à un apport plus important que prévu de la part d'Hydro-Québec depuis sa création, en 2006, le Fonds des générations est en avance sur son échéancier. Il dispose d'un surplus de 700 millions, qui pourrait servir de coussin en cas de déficit sans que l'objectif du fonds ne soit compromis. D'ici 30 ans, ce fonds, qui aura accumulé une somme d'au moins 30 milliards, doit permettre de réduire de 43 % à 25 % la dette publique du Québec en pourcentage de son Produit intérieur brut (PIB). La création de ce Fonds des générations a été très bien reçue par les agences de notation de crédit, comme Moody's, a-t-on indiqué au gouvernement. Au demeurant, les agences de crédit ont revu à la hausse la cote de crédit du Québec en juin et en novembre 2006.

Cette année, c'est 600 millions qui seront versés, principalement par Hydro-Québec,

au Fonds des générations, et 822 millions l'an prochain. Le gouvernement pourrait décréter une suspension du versement des redevances à ce fonds pour équilibrer son budget sans indisposer les agences de notation de crédit, croit-on au ministère des Finances.

À l'Assemblée nationale, Monique Jérôme-Forget a dévoilé son énoncé économique, qui annonce la mise en place de six mesures pour stimuler la croissance, des mesures qui étaient déjà connues. La ministre a donné l'assurance que l'équilibre budgétaire serait maintenu pour l'année en cours, mais n'a pu faire de même pour 2009-2010.

Dans le document explicatif rendu public hier, le ministère des Finances reconnaît que la prévision de croissance de 0,6 %, contenue dans l'énoncé économique de 4 novembre dernier, n'est plus pertinente. Pour le Québec, la croissance moyenne prévue par les prévisionnistes de secteur privé en 2009 est passée de 0,7 % à -0,5 %, un écart de 1,2 %. Les prévisions pour les États-Unis et l'ensemble du Canada vont dans le même sens.

«Sur mon écran radar, je souhaite toujours viser l'équilibre budgétaire», a fait valoir Mme Jérôme-Forget. Pour éviter un déficit, «toutes les options [sont] envisageables, incluant l'utilisation éventuelle des revenus dédiés au Fonds des générations», peut-on lire dans le document

VOIR PAGE A 8: QUÉBEC

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 6



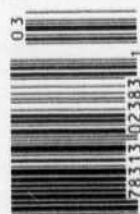
REUTERS

ÉCONOMIE

Nortel invoque la protection de la Cour

■ À lire en page B 1

INDEX



03
Annonces..... B 5
Avis publics.. B 4
Bourse..... B 2
Décès..... B 5
Météo..... B 4
Mots croisés. B 6
Sudoku..... B 5

SALON DE L'AUTO DE DETROIT Déroute ou mutation?

PASCAL BOISSÉ

L'ambiance glauque et les déboires des constructeurs automobiles, dus à l'effondrement de leurs ventes au cours des derniers mois, ont obligé les organisateurs du Salon automobile

Il y a une quantité fantastique de projets de voitures électriques sur le plancher: des prototypes sérieux, telles la Chevrolet Volt et quelques variantes, mais aussi d'improbables concepts frisant la fumisterie

de Detroit, qui ouvre ses portes au public samedi, à des réaménagements de dernière minute. En effet, sept constructeurs ont décidé d'annuler leur présence, craignant que les coûts engagés n'entraînent pas les retombées escomptées. Ceux qui ne se sont pas abstenus ont réduit leurs prestations: fini les feux d'artifice, les cascades et les acrobates. Place aux signes visibles de l'austérité pour éviter le courroux des actionnaires. La

situation est particulièrement évidente chez GM et Chrysler, littéralement condamnés à la mendicité pour éviter une faillite imminente. Avec, en toile de fond, les négociations pour obtenir des liquidités de plusieurs milliards de dollars grâce à un prêt gouvernemental, on comprend que les beaux décors, les

fontaines et les jeux d'éclairage spectaculaires soient restés à l'entrepôt. Chez ces deux constructeurs, le dépouillement des kiosques fait peine à voir.

Une atmosphère «électrisante»

De même qu'il ne faut pas avoir l'air de dépenser inconsidérément l'argent du contribuable devenu commanditaire, il faut se plier aux exigences formulées à Washington selon lesquelles les constructeurs devraient dorénavant fabriquer

VOIR PAGE A 8: AUTO



AGENCE FRANCE-PRESSE

Les beaux décors, les fontaines, les jeux d'éclairage spectaculaires sont restés à l'entrepôt. Chez Chrysler et GM (dont on voit ici le président Rick Wagoner), le dépouillement des kiosques fait peine à voir.

ACTUALITÉS

Les hommes de chevaux devant le tribunal

KATHLEEN LÉVESQUE

Devant l'arrêt presque complet des activités dans les quatre hippodromes du Québec depuis six mois, les hommes de chevaux estiment être «*tous sur le bord de la faillite*». C'est la situation que l'Association trot et amble du Québec (ATAQ) a présentée hier en Cour supérieure pour tenter d'obtenir la reprise des courses dès cet hiver.

Le problème vient de la décision du nouveau propriétaire des hippodromes, Attractions hippiques, de se placer sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers en juin dernier. Du coup, Attractions hippiques, qui appartient au sénateur Paul Massicotte, a éliminé presque tous les programmes de courses dans la province faute de revenus pour faire face à ses obligations. Les revenus de toute l'industrie dépendent des bourses versées aux gagnants lors des courses.

Depuis ce moment, «*c'est le marasme*», a lancé le président de l'ATAQ, Michel St-Louis, lors de son témoignage. Ce dernier a décrit les impacts de la décision de M. Massicotte en termes clairs pour tous les propriétaires de chevaux, éleveurs, palefreniers, conducteurs et autres entraîneurs: «*désastre*», «*disette*» et «*faillite*». «*On est pris en otage*», a-t-il affirmé.

Michel St-Louis a toutefois soutenu que l'entente par laquelle le gouvernement du Québec a privatisé les quatre hippodromes au profit de l'entreprise Attractions hippiques prévoit le versement des bourses qu'il y ait ou non des courses. Michel St-Louis a d'ailleurs souligné la «*grande sagesse*» du gouvernement, par l'entremise de la Société nationale du cheval de course du Québec (SONACC), d'avoir ainsi garanti les revenus des hommes de chevaux.

Réjouis de cette clause, l'industrie avait d'ailleurs investi beaucoup dans le développement de ses chevaux, qui n'ont plus aujourd'hui de pistes où courir. Attractions hippiques a même interdit l'utilisation de ses hippodromes pour l'entraînement des bêtes.

Des sommes importantes sont en jeu. Des bourses totalisant 25 millions en 2007, 28 millions en 2008 et 16,7 millions en 2009 et les années suivantes sont prévues.

L'audience en Cour supérieure se poursuit aujourd'hui à Montréal. D'autres témoignages sont attendus, notamment du côté d'Attractions hippiques, qui pourra exposer son point de vue. Jusqu'à maintenant, Attractions hippiques a soutenu n'avoir aucune obligation de verser ces bourses.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les maires du Canada présenteront au gouvernement fédéral une liste de 1000 projets, impliquant des investissements de 13 milliards et susceptibles de créer 100 000 emplois. C'est la réponse des municipalités à la crise économique.

Remède à la crise économique

Les villes demandent à Ottawa d'investir dans les infrastructures

JEANNE CORRIVEAU

Retaper les routes, les égouts et les aqueducs, construire des logements sociaux et investir dans les transports en commun, voilà la meilleure méthode pour contrer une récession et stimuler l'économie. C'est ce que soutiennent les maires des villes canadiennes, qui profiteront de la rencontre des premiers ministres provinciaux, vendredi à Ottawa, pour demander au gouvernement fédéral d'investir rapidement et plus généreusement dans les infrastructures.

Les projets d'infrastructures sont beaucoup plus efficaces que les baisses d'impôts pour contrer une récession, et ils ont l'avantage de créer des emplois, fait valoir la Fédération des canadiennes des municipalités (FCM). Le plan de relance du président américain désigné, Barack Obama, prévoit d'importantes dépenses en infrastructures, tout comme les stratégies mises en avant par la Chine et l'Australie, rappelle-t-on.

«*Il n'y a pas de temps à perdre. La crise économique actuelle exige des mesures rapides et novatrices*»,

croit le maire de Sherbrooke et président de la FCM, Jean Perrault. Pour accélérer la mise en chantier de projets, le gouvernement devrait mettre en place un mécanisme semblable au Fonds de la taxe sur l'essence afin de rendre accessible rapidement l'argent destiné aux municipalités, ajoute-t-il.

Les villes ne sont pas à court d'idées d'investissement. À preuve, elles ont dressé une liste comportant plus de 1000 projets susceptibles d'être mis en chantier dès cette année et ne requérant pas d'évaluation environnementale. Montréal suggère notamment la réfection et la mise aux normes du parc Jean-Drapeau, la construction de bibliothèques et la rénovation de bâtiments patrimoniaux. Pour leur part, les Villes de Québec, de Gatineau et de Sherbrooke proposent divers projets liés à leurs infrastructures de transport collectif.

À l'échelle canadienne, les projets présentés totalisent 13 milliards de dollars et sont susceptibles de créer plus de 100 000 emplois. «*Ce n'est pas une taxe additionnelle qu'on demande. Ce qu'on souhaite, c'est pouvoir utiliser des fonds qui*

sont déjà disponibles par le gouvernement et les investisseurs», explique M. Perrault.

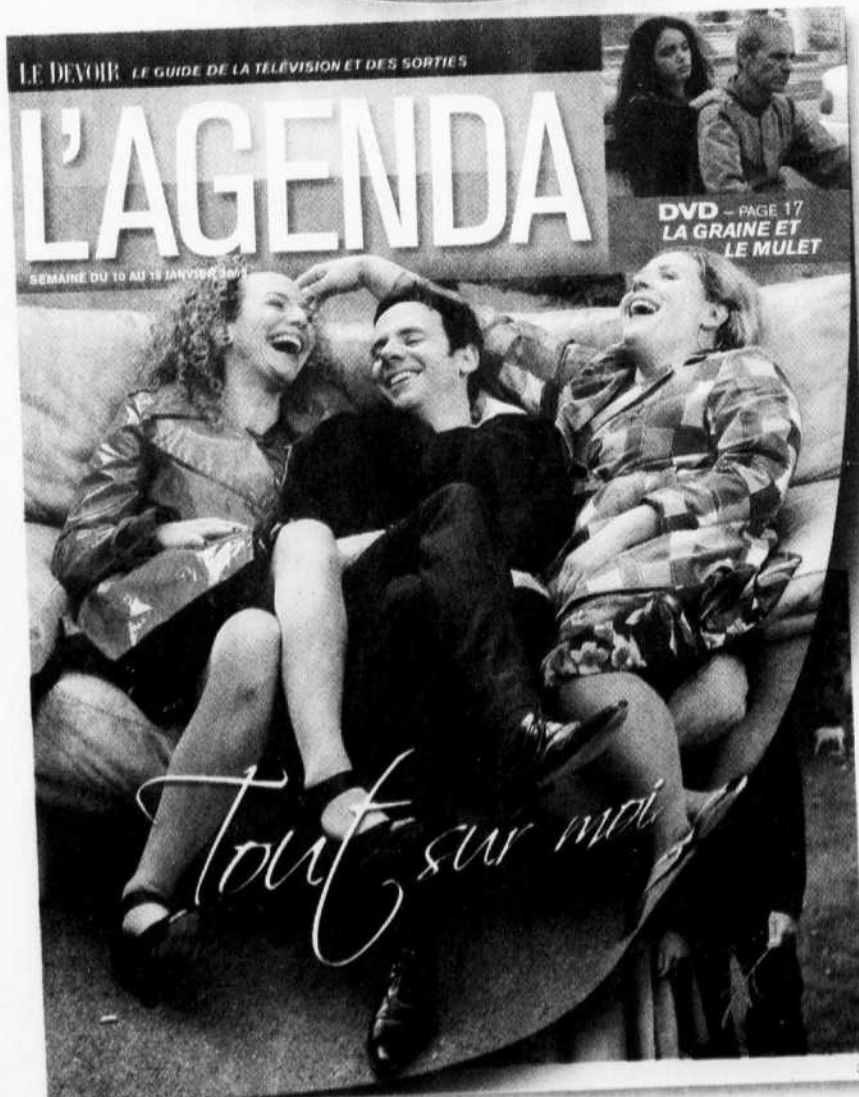
Le programme fédéral Chantiers Canada n'est pas adapté à situation économique actuelle et comporte de nombreuses lourdeurs, estime Jean Perrault. Les villes doivent soumettre leurs projets et obtenir l'approbation de leur gouvernement provincial avant de pouvoir espérer le feu vert du gouvernement fédéral. «*Il y a des fonds qui ont été votés lors du budget fédéral de 2007, mais deux ans plus tard, l'argent n'est toujours pas arrivé dans les municipalités. C'est un programme qui est très lent*», ajoute M. Perrault.

Le thème des infrastructures sera abordé de nouveau à Ottawa aujourd'hui puisque le Caucus des maires des grandes villes canadiennes s'y réunit ce matin. Le maire de Montréal, Gérard Tremblay, profitera de l'occasion pour s'entretenir avec le ministre des Transports, des Infrastructures et des Collectivités, John Baird, ainsi qu'avec le nouveau chef de l'opposition, Michael Ignatieff, et le chef du NPD, Jack Layton.

Le Devoir

Redécouvrez
L'AGENDA
dans l'édition de samedi du Devoir

ENTIÈREMENT
EN COULEUR!



ARCHIVES REUTERS

De nouvelles accusations auraient été déposées contre Omar Khadr

CLAUDE LÉVESQUE

Barack Obama doit signer dans les heures suivant son assermentation, mardi prochain, un décret ordonnant la fermeture de la prison de Guantánamo, mais des développements récents survenus dans les tribunaux d'exception où comparaissent certains détenus, dont le jeune Canadien Omar Khadr, pourraient compliquer la tâche déjà ardue du président désigné dans ce dossier.

Le réseau de télévision CBC et le quotidien torontois *The Globe and Mail* affirmaient hier, sur la foi d'un courriel envoyé par l'avocat militaire de Khadr, William Kuebler, que la poursuite avait retiré à la mi-décembre les accusations de «*crime de guerre*» et en avait ensuite porté de nouvelles, qui n'ont pas été précisées, contre le jeune homme.

Le procès de ce dernier, plusieurs fois repoussé en raison de motions préliminaires et autres procédures, devait normalement commencer le 26 janvier. Mais cette date ne tiendrait plus, selon le lieutenant-commandant Kuebler, qui voit dans le geste des procureurs une «*manœuvre*». Pour William Kuebler, que cite le *Globe*, ceux-ci «*font tout en leur pouvoir pour qu'Obama ait du mal à remplir sa promesse de mettre un terme aux procédures des commissions militaires bido*» à Guantánamo.

Le site Internet de ces commissions ne fait aucune référence à ce nouveau développement dans le procès de Khadr. Une porte-parole du Pentagone, Cynthia Smith, a affirmé hier que les changements en question constituent «*simplement une action administrative visant à mettre à jour les jurys (panels, en anglais) des commissions*». Certains membres des jurys ne sont plus disponibles après un certain temps parce qu'ils ont pris leur retraite ou qu'ils sont réaffectés, a-t-elle expliqué dans un courriel.

Arrêté en Afghanistan lors d'une escarmouche entre des militants islamistes et l'armée américaine, en 2002, Omar Khadr est jugé pour avoir tué un soldat avec une grenade. Il avait 15 ans au mo-

ment des événements. Ses avocats invoquent ce fait pour plaider qu'il ne soit pas jugé comme «*combattant ennemi illégal*», mais plutôt réhabilité comme ancien enfant-soldat.

Une fois de plus, de nombreuses voix se sont élevées, cette semaine, pour réclamer son rapatriement au Canada.

Pour Michael Ignatieff, le chef de l'opposition officielle, sa détention «*est arbitraire et illégale, les règles de procédure et le droit de l'inculpé à un procès dans un délai raisonnable devant un tribunal juste et impartial ont été enfreints, de même que ses droits à titre d'enfant-soldat en vertu de la Convention des Nations unies pour les droits des enfants*».

Dans un communiqué, le chef du parti libéral a pressé hier le gouvernement de Stephen Harper «*de prendre des mesures*» en vue d'un rapatriement rapide, qui «*représenterait la contribution du Canada à la fermeture complète et définitive de la prison de Guantánamo*».

Lundi, le premier ministre Harper avait dit qu'à ses yeux, cette fermeture ne signifiait pas automatiquement le retour au bercail d'Omar Khadr.

Amnesty International voit aussi dans la promesse de fermeture prochaine de la célèbre geôle une «*occasion en or*» pour le Canada de réclamer le rapatriement de son jeune ressortissant, selon la porte-parole de la section francophone canadienne de l'organisation, Anne Sainte-Marie.

Lundi, Amnesty s'était joint à quatre autres grandes organisations de défense des droits de la personne pour demander à Barack Obama de mettre fin aux procès d'Omar Khadr et d'un autre ex-enfant-soldat emprisonné à Guantánamo. Le sénateur Roméo Dallaire a appuyé cette initiative.

Selon le gouvernement américain, 21 détenus, sur une population de quelque 250, font actuellement l'objet d'accusations à Guantánamo.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne, Associated Press et l'Agence France-Presse

POLITIQUE

Erreur sur la personne



MICHEL DAVID

En janvier 2001, Bernard Landry avait déclaré que Stéphane Dion, alors ministre des Affaires intergouvernementales dans le gouvernement Chrétien, était «le politicien le plus détesté de l'histoire du Québec».

Consulté sur la question par un collègue de *The Gazette*, les historiens avaient émis des avis partagés sur la question. Certes, le «père de la Loi sur la clarté» était un bon candidat au titre, mais il y en avait bien d'autres.

Ainsi, le professeur Desmond Morton, de l'Université McGill, avait choisi Albert Sévigny, un des rares membres québécois du gouvernement de Robert Borden, qui avait imposé la conscription durant la Première Guerre mondiale.

Il y avait aussi les trois ministres du Québec dans le gouvernement de John A. MacDonald, quand il avait ordonné la pendaison de Louis Riel: Hector Langevin, Adolphe Caron et Adolphe Chapleau, qui avaient été considérés comme des traîtres.

Quoi qu'il en soit, à la fin des années 1990, M. Dion pouvait certainement être inclus dans le club des plus détestés, même s'il était considéré comme un véritable héros dans les cercles ultra fédéralistes et au Canada anglais. Il fallait voir Lucien Bouchard perdre son calme simplement à entendre son nom.

La réputation de M. Dion a toutefois pris un coup hier. Dans la dernière entrevue qu'il a accordée avant sa mort à mon collègue du *Soleil* Gilbert Lavoie, l'ancien chef de cabinet de Jean Chrétien, Jean Pelletier, a décidé de réécrire l'histoire. À l'en croire, M. Dion était opposé à l'idée de légiférer sur les règles référendaires.

«Au début, il n'était pas si favorable que ça. En fait, au cabinet, quand la Loi sur la clarté est arrivée, il n'y en avait qu'un [qui était] pour, et c'était Jean Chrétien. Tout le monde était contre ou hésitant, y compris M. Dion [...] À un moment, en toute loyauté, Dion est embarqué dans le dossier et, comme ministre des Affaires intergouvernementales, il est devenu parrain du projet de loi», a-t-il expliqué.

Autrement dit, il y aurait eu erreur sur la personne. M. Dion ne serait pas le père de la Loi sur la clarté, mais un simple exécutant qui a simplement agi par loyauté envers son maître. Le pauvre homme aura décidément tout perdu. On veut même le déposséder de sa place dans l'histoire. En fidèle serviteur et ami de M. Chrétien, M. Pelletier aura vu jusqu'à la fin à lui assurer le beau rôle, si on peut dire. Le seul authentique vilain, c'était lui.

Il est vrai que M. Dion ne semblait pas convaincu que Lucien Bouchard envisageait réellement la tenue d'un référendum. «M. Bouchard n'est pas M. Parizeau, qui aurait foncé sur un référendum dans l'espoir de le gagner», avait-il déclaré en juin 1996. Il faut reconnaître qu'il avait vu juste.

Pourtant, même avant son entrée en politique, le futur ministre était un adepte de la clarté. En janvier 1995, encore politologue de l'Université de Montréal, il avait créé toute une commotion parmi les délégués au Conseil général du PLQ, auxquels il avait reproché leur propre ambiguïté depuis le rapport Allaire.

«À vous de faire en sorte que l'enjeu de la séparation soit perçu le plus clairement possible par tous les Québécois. Il vous incombe d'expliquer que les termes «souveraineté», «indépendance», «séparation» et «sécession» sont synonymes, de sorte que, le jour du référendum, il n'y ait pas un seul opposant à la séparation qui vote pour la souveraineté.»

Le plus étonnant dans cette histoire est cependant le rôle que le gouvernement Chrétien aurait voulu faire jouer à Jean Charest. M. Pelletier raconte que M. Dion et lui l'ont rencontré à deux reprises, au printemps et à l'automne 1999, pour le convaincre de parrainer lui-même la Loi sur la clarté.

Cette déconnexion de la réalité politique québécoise est tout simplement renversante. Même si M. Charest avait été mobilisé par le camp du non durant la campagne référendaire, alors qu'il avait brandi son passeport canadien sur toutes les tribunes, comment a-t-on pu penser un seul instant qu'un chef du PLQ, même le plus fédéraliste d'entre tous, pourrait accepter un mandat aussi suicidaire? Là encore, il y avait une sérieuse erreur sur la personne.

En rétrospective, M. Pelletier attribuait le refus du chef libéral au fait qu'il avait déjà commencé à modeler son comportement sur celui de Robert Bourassa. L'idée qu'on puisse avoir une perception différente du fédéralisme à Québec et à Ottawa n'a pas semblé lui traverser l'esprit.

Hier, M. Charest, qui a repris le refrain de la défense des intérêts du Québec, à la veille de la conférence des premiers ministres sur l'économie, n'était pas peu fier de confirmer son désaccord avec la Loi sur la clarté.

D'ailleurs, il ne manque aucune occasion de répéter combien il était une quantité négligeable dans la stratégie du camp fédéraliste à l'époque, y compris durant la campagne référendaire. Remarque, le jour n'est peut-être pas si lointain où lui aussi aura envie de réécrire l'histoire et de se poser en sauveur de l'unité canadienne.

mdavid@ledevoir.com

Rencontre des premiers ministres provinciaux et fédéral

Retour aux années Chrétien

Charest accuse Harper d'imposer sa volonté après avoir pourtant promis d'instaurer un fédéralisme d'ouverture

Jean Charest a convoqué les médias en fin de journée hier afin de leur faire part des positions qu'il entend défendre lors de la Rencontre des premiers ministres à Ottawa, ce soir et demain. Or, plusieurs recèlent des critiques acerbes sur l'attitude du gouvernement Harper.

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Jean Charest qualifie d'«inacceptable» la décision du gouvernement Harper de changer de manière unilatérale la formule de péréquation. Il croit que ce geste est en rupture avec le «fédéralisme d'ouverture» promis par le chef conservateur et qu'il rappelle plutôt l'ère des gouvernements libéraux de Jean Chrétien. «On pensait que c'était révolu, cette époque-là [des décisions unilatérales]. M. Harper s'était fait élire en disant «je ne serai pas comme ça», a-t-il déclaré hier.

Le premier ministre présentait les positions de son gouvernement à la rencontre des premiers ministres qui se déroulera ce soir et demain. Rencontre au terme de laquelle il voudrait que le gouvernement Harper offre «des réponses qui vont dans le sens de ce fédéralisme d'ouverture». Au sujet de la péréquation, il a sommé Ottawa de «respecter sa parole». Pendant la campagne électorale de 2005, M. Harper avait dénoncé le «fédéralisme dominant» pratiqué jadis par les libéraux et avait promis de convertir Ottawa à l'ouverture aux provinces.

M. Charest s'est montré déconcerté par l'attitude d'Ottawa: «Dix-huit mois après avoir voté une loi pour renouveler le programme de péréquation, il se revire de bord et dit «non, c'est plus bon, on va refaire la loi et on va décider, nous autres, de faire cela d'une autre façon, sans consultation».

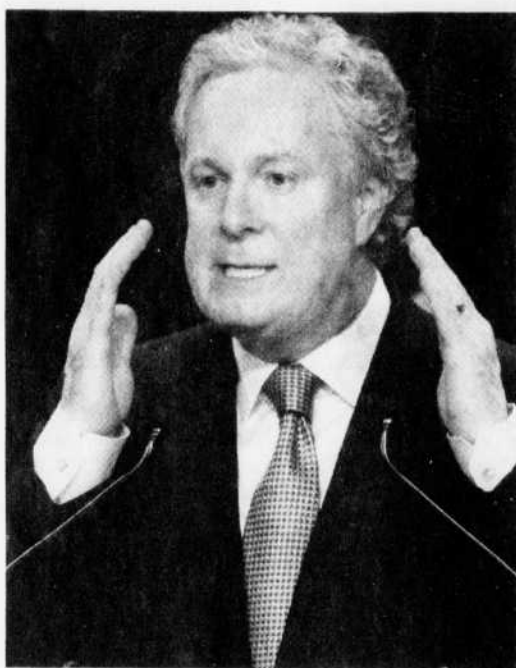
Au sujet du projet du gouvernement Harper de créer une seule Commission des valeurs mobilières canadienne, M. Charest a déploré que son vis-à-vis fédéral veuille aller de l'avant. «On va se prévaloir de tous nos droits», a-t-il dit, évoquant des recours devant les tribunaux pour «faire respecter nos compétences».

Plus pour les infrastructures

Dans le domaine des infrastructures, M. Charest estime que le gouvernement fédéral «peut faire plus» et qu'il a les «marges de manœuvre» pour le faire. Il a mis en relief qu'Ottawa a un programme, Chantier Canada, de 30 milliards de dollars sur sept ans pour l'ensemble du Canada alors que Québec, en matière d'infrastructure, mettra à lui seul 42 milliards sur une période qui varie de cinq à dix ans pour les infrastructures. Le premier ministre s'est aussi montré irrité par la gestion du programme, lequel entraîne Québec dans les «dédalles administratives du gouvernement fédéral». Après avoir signé une entente générale, Québec doit signer avec Ottawa une entente spécifique pour chacun des projets. Résultat: le projet du Super Peps à Québec, par exemple, comme celui du Quartier des spectacles à Montréal sont ralentis en raison de tracasseries administratives. Québec a dû récemment expliquer en quoi «le projet du Peps sera utile pour la santé des Canadiens», a raconté le premier ministre. «S'il n'est pas rendu plus loin que ça dans son questionnement sur le Peps, ça vous donne une idée pourquoi l'argent n'est pas encore au rendez-vous!»

Par ailleurs, M. Charest a demandé que le fédéral signe avec Québec le plus rapidement possible une entente sur la main d'œuvre conclue cet automne et évaluée à 100 millions de dollars. Il a aussi réclamé de nouveau que le fédéral «utilise au maximum» le Fonds d'assurance-emploi pour aider les travailleurs au chômage à se donner une nouvelle formation. Il souhaite de même qu'Ottawa accompagne Québec pour aider les travailleurs âgés, notamment ceux des pape-tières, à «faire le pont entre leur situation actuelle et leur mise à la retraite». Enfin, il proposera à Ottawa de mieux doter la Banque de développement du Canada et de revoir son mandat pour l'adapter à la crise financière. Il estime aussi que le mandat d'Exportation et développement Canada (EDC) devrait pouvoir financer non seulement des projets à l'exportation, mais aussi à l'intérieur du Canada.

M. Charest désirerait avoir en poche une mo-



Jean Charest

SHAUN BEST REUTERS

tion de l'Assemblée nationale pour affirmer les consensus québécois, mais n'avait hier soir encore présenté de texte à l'opposition officielle. Ce qui a fait dire au leader parlementaire péquiste Stéphane Bédard: «Il veut nous bouculer demain matin [ce matin]. Les mains tout seul sur le volant, ça ressemble pas mal à ça.»

Le premier ministre quittera Québec en début d'après-midi pour se rendre à Ottawa, ce qui signifie qu'il ratera les travaux parlementaires de cet après-midi. «Ça ne fait pas sérieux», a pesté M. Bédard, qui y voit une preuve que la session parlementaire des trois derniers jours était une opération de relations publiques.

Le Devoir



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Monique

Jérôme-Forget a

dévoilé son énoncé

économique, qui

annonce la mise en

place de six mesures

pour stimuler

la croissance,

des mesures qui

étaient déjà connues.

L'énoncé économique n'impressionne guère

Preuve que les Québécois l'attendaient impatientement, une vague de réactions a déferlé après l'annonce du plan de crise de la ministre des Finances, hier. Critiques, déceptions et quelques réjouissances.

Déception: le mot était sur toutes les lèvres des intervenants des organisations sociales et communautaires. Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) considère que Monique Jérôme-Forget a «oublié les locataires». Le coordonnateur, François Saillant, s'est indigné que l'énoncé économique ne mentionne que les propriétaires: «Qui a le plus besoin d'aide? Les propriétaires, qui ont un revenu médian de 62 205\$ par année, ou les locataires, qui ne gagnent en moyenne que 29 426\$?» Dans la même veine, la porte-parole de la Coalition pour l'habitation communautaire, Edith Cyr, s'explique mal l'absence du développement du logement communautaire dans l'énoncé, alors que «les mesures de soutien à l'économie doivent venir en aide aux ménages les plus vulnérables». Le Chantier de l'économie sociale l'a secondée, affirmant que «l'immobilier collectif apparaît tout désigné pour amortir plusieurs des effets les plus néfastes de la crise, et l'énoncé économique aurait été le moment tout indiqué pour concrétiser [la promesse du gouvernement libéral en faveur de 3000 nouveaux appartements sociaux par année]».

Équiterre a déploré le «manque de vision» du gouvernement, soulignant que celui-ci aurait pu suivre la voie du président élu Barack Obama dans son plan de sauvetage de l'économie. L'organisme environnemental juge que les 250 millions de dollars de mesures fiscales visant à soutenir les travaux de rénovation résidentielle auraient pu cibler l'amélioration du bilan énergétique des demeures. Aussi, Équiterre se désole que «les transports collectifs aient encore une fois été laissés de côté au profit des infrastructures routières». C'était l'occasion d'investir dans les tech-

nologies vertes, estime également la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

«La ministre Jérôme-Forget rêve en couleur si elle s'imagina que les mesures frileuses qu'elle annonce auront un effet marquant sur les objectifs visés», a déclaré Lina Bonamie, présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), qui représente les professionnels en soins infirmiers et cardiorespiratoires. Selon la FIQ, la ministre «répète les mesures annoncées en novembre», nettement insuffisantes pour protéger les emplois, soutenir le pouvoir d'achat et aider les entreprises, ainsi qu'épauler les travailleurs mis au chômage.

Le Syndicat de la fonction publique du Québec (SPFQ) et la CSQ ont salué la hausse du salaire minimum. Par contre, la présidente générale de la SPFQ, Lucie Martineau, estime qu'une action plus ambitieuse du gouvernement était nécessaire pour diminuer l'impact de la crise sur la population. Du côté de la CSQ, son président, Réjean Parent, n'a pas mâché ses mots, affirmant que «l'énoncé économique est une mise en scène inutile et opportuniste pour annoncer des mesures modestes, déjà annoncées en campagne électorale». Il attendait une aide à la formation des travailleurs ainsi qu'un appui aux travailleurs âgés qui se retrouveront au chômage.

Si la hausse du salaire minimum plaît aux uns, elle inquiète les commerçants. Le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) considère que la mesure entraînera une diminution du nombre d'employés et des heures travaillées chez les détaillants. Même son de cloche du côté des PME. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) croit qu'elle sera accueillie avec froideur par les dirigeants, qui ne «peuvent absorber des augmentations de leurs coûts de fonctionnement au moment où les clients se font de plus en plus rares». Audrey Azoulay, analyste principale des poli-

tiques, souligne que «le gouvernement a négligé de répondre à la demande fondamentale des PME, soit la réduction de leur fardeau fiscal».

La CSQ a salué les mesures d'assouplissement des règles régissant les régimes de retraite et permettant d'assurer la solvabilité des caisses de retraite, mais l'Association québécoise des retraités (AQRQ) ne partageait pas son enthousiasme. «L'énoncé économique [...] ne contient aucune nouvelle mesure importante pour contrer les effets de la crise financière sur les retraités du Québec, ni sur les 234 000 retraités des secteurs publics et parapublics du Québec et leurs proches», estime la présidente de l'AQRQ, Madelaine Michaud.

Les secteurs municipal et immobilier se sont montrés généralement favorables aux mesures annoncées. La Fédération québécoise des municipalités (FMQ) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) sont satisfaites des nouveaux investissements dans les infrastructures, mais la FMQ craint que l'économie des régions ne soit mise de côté. Au contraire, la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ) et l'Association provinciale des constructeurs d'habitation (APCHQ) sont d'avis que les propriétaires attendaient beaucoup plus que les crédits d'impôt favorisant la rénovation résidentielle, alors que la Fédération des chambres immobilières du Québec a réagi positivement, parlant de «bonne mesure pour les vendeurs et les acheteurs».

La bonification des crédits d'impôt pour leur secteur a réjoui le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ). Pour le Commissaire national Hans Fraikin, cette action concrète et rapide bénéficiera à «l'ensemble de l'industrie, tant à court qu'à long terme».

par Amélie Boisvert
Le Devoir

ACTUALITÉS

EN BREF

Ignatieff débauche
un conseiller de Harper

Ottawa — Les libéraux fédéraux confirment qu'ils ont débauché un conseiller haut placé au Bureau du Conseil privé, et que celui-ci travaillera pour le nouveau chef du PLC, Michael Ignatieff. La nouvelle a déclenché l'alarme au sein du gouvernement conservateur du premier ministre Stephen Harper. L'embauche de Kevin Chan par les libé-



Michael Ignatieff

raux est extrêmement délicate pour le gouvernement, parce que le Conseil privé assiste et conseille M. Harper sur divers sujets. Jusqu'à cette semaine, M. Chan était l'adjoint du plus haut fonctionnaire fédéral, le greffier du Conseil privé, Kevin Lynch. Il a également œuvré comme chef de cabinet de M. Lynch pendant plusieurs mois, pendant une période de maladie. A ce titre, il avait autant accès à l'information que le premier ministre lui-même, a déclaré un haut fonctionnaire à La Presse Canadienne, mercredi. Cela inclut des discussions confidentielles du cabinet, son ordre du jour ainsi que des informations hautement confidentielles sur le budget fédéral qui doit être déposé le 27 janvier, selon ce haut fonctionnaire. — *La Presse canadienne*

Le PQ réclame des excuses
de Jean Charest

Jean Charest a dénoncé vertement la chef de l'opposition, Pauline Marois, hier, pour ne pas avoir été présente en Chambre lors du vote sur une motion pour honorer l'ancien maire de Québec Jean Pelletier, décédé dimanche. Il a dit «regretter infiniment» cette attitude et s'est surpris que le PQ ait «si peu de respect pour les autres». L'accusation a plongé le leader péquiste Stéphane Bédard dans une colère noire: «C'est la première fois en dix ans que je vois un politicien se servir de la mort de quelqu'un pour cacher des éléments de fond, l'absence de mesure.» Mme Marois a été absente parce qu'elle avait une rencontre avec des travailleurs ayant perdu leur emploi. M. Bédard a réclamé des excuses de la part du premier ministre. — *Le Devoir*

Mise en garde
de Duceppe à Ignatieff

Québec — Le nouveau chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, pourrait connaître le même sort que son prédécesseur Stéphane Dion et perdre en crédibilité s'il devait appuyer le budget conservateur, qui sera déposé le 27 janvier. C'est la mise en garde qu'a faite hier le chef du



Gilles Duceppe

Bloc Québécois, Gilles Duceppe, qui était à Québec dans le cadre d'une tournée du Québec avant la reprise des travaux parlementaires. «M. Ignatieff aura une décision à prendre, a-t-il affirmé. S'il accepte les propositions de M. Harper qui sont insatisfaisantes parce qu'il ne veut pas exercer le pouvoir ou qu'il ne veut pas d'élections, il fera la même chose que M. Dion.» Les 18 votes de confiance remportés par les conservateurs grâce au Parti libéral lui ont nui davantage que son tournant vert lors de la dernière campagne, estime M. Duceppe. «Il vivra avec ça, a poursuivi le chef souverainiste. Moi, je pense que la coalition est la meilleure solution au moment où on se parle.» — *La Presse canadienne*

Le patron d'Apple en congé
de maladie jusqu'en juin

Californie — Le patron d'Apple Steve Jobs a annoncé hier qu'il partait en congé de maladie jusqu'au mois de juin, une semaine après avoir assuré les investisseurs et les employés du géant informatique américain que sa récente perte de poids était causée par un simple problème hormonal. «Au cours de la semaine écoulée, j'ai ap-



Steve Jobs

pris que mes problèmes de santé sont plus complexes que je ne l'avais pensé au départ», a-t-il écrit dans un courrier électronique envoyé aux employés d'Apple. Steve Jobs, 53 ans, avait annoncé en 2004 qu'il avait été opéré avec succès d'une forme très rare de cancer du pancréas, qui peut être guérie lorsqu'elle est diagnostiquée tôt. Le directeur exécutif d'Apple, Tim Cook, s'occupera de ses responsabilités pendant son congé. Les cotations hors-séance d'Apple ont été suspendues. La compagnie basée à Cupertino, en Californie, avait perdu 2,7 %, pour terminer à 85,33 \$US. — *Associated Press*

La fête des Neiges de retour

La mascotte Boule de Neige reprendra du service la semaine prochaine, à l'occasion de la 26e édition de la fête des Neiges, au parc Jean-Drapeau. L'événement, qui avait dû être annulé l'an dernier en raison d'un conflit de travail avec les cols bleus, se déroulera au cours des fins de semaine du 24 et du 31 janvier. Glissade sur tube, patin, trottinette des neiges et spectacles figurent parmi les activités de cette fête destinée aux familles. La Ville a annoncé hier qu'elle ajoutait cinq fins de semaine d'activités à compter du 7 février. Un nouveau parc de planche à neige Freestyle sera alors inauguré, tout comme une cabane à sucre pour ceux qui rêvent déjà au printemps. Quant aux cols bleus du parc Jean-Drapeau, ils ont signé avec leur employeur un nouveau contrat de travail en décembre dernier, après plusieurs années de négociations. — *Le Devoir*

Nouvelle cible identifiée pour combattre
un cancer du sein très invasif

Il faudra environ un an pour développer un nouveau médicament, mais dix de plus pour le tester

PAULINE GRAVEL

Nouvel espoir pour les femmes atteintes d'un cancer du sein invasif et réfractaire au tamoxifène. Des chercheurs québécois et albertains ont découvert une protéine qui favorise la croissance et la dissémination des cellules cancéreuses, et qui par le fait même pourrait s'avérer une cible pharmacologique de choix pour le traitement de ces cancers souvent incurables.

La protéine en question, dénommée ARF1, était connue pour guider dans leurs déplacements au cœur des organites cellulaires les protéines nouvellement synthétisées. Les chercheurs des universités de Montréal et de l'Alberta ont cette fois observé que cette protéine était «surexprimée» dans les cellules extraites de cancer du sein reconnu pour être très invasif, c'est-à-dire «ayant un grand potentiel de métastases». «Les cellules étudiées n'étaient pas issues de cancers hormono-dépendants [œstrogène-dépendants pour être précis] qui sont traités efficacement à l'aide du tamoxifène, mais de cancers mammaires beaucoup plus difficiles à combattre, d'où l'intérêt de trouver une nouvelle cible pharmacologique», précise la professeure de pharmacologie Audrey Claing, de l'Université de Montréal, qui a dirigé

cette recherche ayant conduit à caractériser le rôle-clé de la protéine ARF1 dans la persistance de ce cancer du sein réfractaire. Les chercheurs ont ainsi découvert que la protéine ARF1 non seulement induit la migration des cellules mammaires cancéreuses vers d'autres tissus, suscitant ainsi la formation de métastases, mais aussi stimule la division cellulaire, et du coup la prolifération anarchique des cellules cancéreuses.

Les scientifiques savaient déjà que le facteur de croissance épidermique (EGF, *Epidermal Growth Factor*) favorisait la migration des cellules cancéreuses vers d'autres organes. Ils viennent maintenant de comprendre que cette activité s'effectue par le truchement de la protéine ARF1. «Ces cancers qui sont hautement invasifs expriment à la surface de leurs cellules des niveaux anormalement élevés de récepteurs à l'EGF, contrairement aux cancers hormono-dépendants qui expriment plutôt des récepteurs spécifiques aux œstrogènes. Or les anticorps monoclonaux, tels qu'Erbibit, qui ciblent les récepteurs de l'EGF, ne sont efficaces que pendant un temps limité; il nous faut donc trouver d'autres cibles qui interviennent dans des voies intracellulaires responsables de l'activation de ces récepteurs-là», explique la chercheuse, qui est membre du Groupe d'étude des

protéines membranaires et du Groupe de recherche universitaire sur le médicament, deux équipes de recherche multidisciplinaire.

En l'occurrence, «la protéine ARF1 contrôle les deux processus les plus importants dans la progression du cancer, soit la prolifération des cellules ainsi que leur migration. Bloquer son activation à l'aide d'une petite molécule serait le but à atteindre», fait valoir la pharmacologue, qui signe avec ses collaborateurs un article dans le *Journal of Biological Chemistry* qui devrait faire grand bruit.

Peut-on espérer l'apparition d'un tel médicament bientôt? Audrey Claing se dit optimiste compte tenu du fait que les laboratoires de l'Université de Montréal disposent d'une plate-forme de criblage à haut débit qui permettra d'identifier en l'espace d'un an des molécules candidates parmi une banque de 120 000 composés chimiques. La plate-forme de criblage permet de tester de façon robotisée l'efficacité de ces diverses molécules.

Toutefois, il faudra ensuite prouver l'efficacité et l'innocuité chez l'animal et l'humain de cette nouvelle molécule par des études cliniques qui nécessiteront une bonne dizaine d'années.

Le Devoir

PLUS QU'HIER, MOINS QUE DEMAIN...



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

MÊME LE FLEUVE semblait frissonner, hier, alors que le mercure est descendu sous la barre des -20 °C. Cette vague de froid intense devrait se prolonger jusqu'à dimanche, et des mesures d'urgence ont été prévues pour accueillir les sans-abri. De plus, Hydro-Québec craint une pointe de demande de 37 000 mégawatts vendredi matin, et le record historique de 2004 serait alors battu. La société d'État demande l'aide de la population et recommande de baisser le chauffage de deux degrés, de réduire l'éclairage à l'essentiel, d'économiser l'eau chaude et d'éviter l'utilisation de la laveuse, de la sècheuse et du lave-vaisselle dans les périodes de pointe du matin et du soir.

Édifice Loyola

Une nouvelle « école de la rue »
ouvrira à Québec

ISABELLE PORTER

Québec — La Ville de Québec est sur le point de conclure une entente avec la Maison Dauphine et d'autres partenaires afin de convertir l'édifice patrimonial Loyola en une «école de la rue», a appris *Le Devoir*.

Au rythme où vont les choses, le directeur général de la Maison Dauphine, Michel Gaumond, croit que le projet de sept millions de dollars pourra être lancé dès cette année. «On est sur une bonne voie et nous avons de beaux partenariats», a-t-il expliqué en rappelant que le président de la compagnie Industrielle Alliance, Yvon Charest, allait diriger une campagne de financement dans ce but.

Créée en 1992, la Maison Dauphine accueille des jeunes de 12 à 24 ans afin de les empêcher de sombrer dans l'itinérance. Son «école de la rue», qui est en activité depuis 10 ans, aide ces jeunes à renouer avec les études dans un contexte nouveau. Le projet de la Maison Loyola permettrait à l'école de faire passer le nombre de ses étudiants de 35 à 70.

D'autres acteurs sont concernés par ce projet, dont l'actuel propriétaire de l'immeuble ainsi que le ministère de la Culture, étant donné que le bâ-

timent est classé bien patrimonial. Du côté de la Ville, le chef de cabinet du maire, Louis Côté, souligne que rien n'est officiel pour l'instant mais que «ça se présente bien».

Voilà des années qu'on cherche à donner une nouvelle vie à ce bel édifice patrimonial situé rue D'Auteuil, à l'entrée du Vieux-Québec. Construite il y a près de 200 ans, la Maison Loyola est l'un des plus vieux édifices publics de style néogothique au pays.

D'abord associée à la communauté anglophone, qui l'avait fait construire en 1822, elle a servi d'école et de lieu d'accueil pour les pauvres avant d'être acquise par les Jésuites.

Plus près de nous, elle a abrité deux bars légendaires du centre-ville, la salle de spectacle Le D'Auteuil au premier et La Fourmi Atomik au rez-de-chaussée.

En 2001, l'effondrement de pans de mur de pierre a forcé la fermeture des deux établissements. L'édifice a été condamné et n'a pas rouvert depuis. Étant donné l'état de délabrement dans lequel il se trouve, nul doute que des travaux majeurs devront être entrepris avant que l'école ne puisse ouvrir ses portes.

Le Devoir

Régimes de retraite

Québec
assouplira les règles

Québec — Le gouvernement a déposé hier un projet de loi pour permettre aux entreprises de renflouer le régime de retraite de leurs employés sur une plus longue période.

Le ministre de l'Emploi, Sam Hamad, a affirmé que les modifications proposées autoriseraient l'amortissement des déficits de solvabilité sur une période de dix ans, soit deux fois plus qu'actuellement.

Le projet de loi prévoit aussi que la Régie des rentes du Québec (RRQ) prenne désormais en charge la gestion des régimes de retraite dans le cas de faillites d'entreprises.

Par ces mesures, qui seront accessibles temporairement durant une période de trois ans, le gouvernement souhaite que les entreprises puissent passer plus facilement à travers la crise financière.

«Notre objectif, c'est d'abord: protéger les emplois, protéger les travailleurs, travailler aussi pour les intérêts des retraités et, bien sûr, aider les entreprises à avoir plus de liquidités, a déclaré M. Hamad lors d'une conférence de presse. Et permettre aux entreprises d'investir dans les endroits où avoir des investissements pour avoir la pérennité des entreprises et maintenir le positionnement de nos entreprises au Québec.»

La Presse canadienne

LE MONDE



Des Palestiniens examinaient hier les dégâts d'une frappe aérienne de l'armée israélienne dans la ville de Gaza. MOHAMMED SALEM REUTERS

Plus de 1000 Palestiniens sont morts dans l'offensive à Gaza

Le Hamas négocie au Caire les conditions d'un cessez-le-feu

Gaza — Les discussions entamées en Egypte en vue d'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza se sont intensifiées hier, tandis que les forces israéliennes poursuivaient une offensive dont le bilan, côté palestinien, dépasse désormais le millier de morts.

Le nombre de morts a atteint hier en soirée 1033 et celui des blessés plus de 4700, selon le bilan fourni en fin de journée par le chef des services d'urgence à Gaza, Mouawiya Hassanein.

Au Caire, Salah al Bardaoui a indiqué au nom du Hamas que le mouvement avait présenté «un point de vue détaillé aux dirigeants égyptiens afin que [l'Egypte] puisse continuer à œuvrer pour la fin de l'agression et l'arrêt de l'injustice qui est faite à notre peuple dans la bande de Gaza».

Le principal négociateur israélien, Amos Gilad, est attendu aujourd'hui au Caire.

Le Hamas ne demande pas «l'amendement des grandes lignes» du plan égyptien, mais a présenté sa vision «dans les détails» pour mettre fin à la guerre de Gaza, a déclaré Salah al-Bardaoui. Il a souligné que le Hamas «n'avait pas de divergences avec l'Egypte, qui agit comme médiateur» dans les discussions indirectes avec Israël.

Le représentant du Hamas au Liban et membre de sa direction, Oussama Hamdan, a pour

sa part affirmé sur la chaîne d'information arabe Al-Jazira que des «points de divergences» demeuraient dans les discussions.

«Mon sentiment est que nous sommes tout près d'un cessez-le-feu. Ils sont très proches, mais il y a encore du travail», a jugé Miguel Angel Moratinos, chef de la diplomatie espagnole et ancien émissaire de l'Union européenne au Proche-Orient. (Cisjordanie) qu'un accord de cessez-le-feu était «très proche». La Maison-Blanche a pour sa part exprimé son scepticisme sur l'acceptation par le Hamas du plan égyptien.

L'organisation islamiste, dit-on de source diplomatique arabe, rechigne à accepter un cessez-le-feu rapidement. Côté israélien, on s'oppose à une trêve qui permettrait au Hamas de rassembler ses forces.

Sur le terrain

A Gaza, le bilan s'est alourdi après la mort d'une trentaine de Palestiniens dans de nouvelles attaques et des combats, selon des sources médicales. Selon le Centre palestinien pour les droits de l'homme, dont le siège se trouve à Gaza, 670 civils comptent parmi les 1033 morts

palestiniens, dont 315 enfants. Treize morts, dont trois civils victimes de tirs de roquettes dans le sud de l'Etat juif, ont été recensés côté israélien.

L'aviation de Tsahal a poursuivi le pilonnage des tunnels creusés sous la frontière égypto-gazaouie. «Ils ont utilisé des bombes qui pénètrent profondément dans les tunnels et qui ébranlent tout le camp de réfugiés de Rafah. La terre tremble sous nos pieds», a rapporté un cameraman palestinien.

Le nord d'Israël a par ailleurs été frappé pour la seconde fois en une semaine par des tirs non revendiqués de roquettes, qui n'ont fait ni victimes ni dégâts et seraient le fait d'éléments palestiniens incontrôlés basés au Sud-Liban.

Tsahal a riposté par deux salves d'artillerie. La Force intermédiaire des Nations unies au Liban (FINUL) a appelé toutes les parties à la retenue et Israël a souligné n'avoir aucune intention d'ouvrir «un second front».

L'ONU se réunit

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, qui a entamé en Egypte une tournée régionale pour tenter d'obtenir l'arrêt

des combats, a affirmé qu'il «n'y avait plus de temps à perdre» pour que cesse la guerre de Gaza.

L'Assemblée générale de l'ONU se réunit aujourd'hui d'urgence pour montrer que «la communauté internationale est pleinement en faveur d'un cessez-le-feu immédiat», a expliqué un porte-parole.

Un haut responsable du ministère israélien de la Défense a pour sa part indiqué qu'«Israël ne se sent pas sous pression pour mettre fin à l'opération à ce stade».

Le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Jakob Kellenberger, a jugé la situation humanitaire dans le territoire, où il s'était rendu mardi, dramatique alors que le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a qualifié d'acceptable la mort de plus de 300 enfants. La très respectée revue médicale britannique *The Lancet* a pour sa part accusé les forces israéliennes d'«atrocités» à Gaza.

L'Arabie saoudite a appelé à la tenue aujourd'hui à Ryad d'un sommet d'urgence des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG). La tenue d'un sommet arabe consacré à Gaza vendredi au Qatar reste elle incertaine, le quorum n'ayant pas encore été atteint.

Agence France-Presse et Reuters

Un suspect a été torturé à Guantánamo

Une responsable des poursuites américaine parle d'isolement prolongé, de privation de sommeil, de nudité et d'exposition au froid

Washington — Un Saoudien suspecté d'avoir prévu de prendre part aux attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis a été torturé au centre de détention de Guantánamo, a affirmé le *Washington Post* hier, citant une responsable américaine.

Susan Crawford, chargée dans l'administration Bush de décider si les détenus de Guantánamo devaient être poursuivis, a déclaré au quotidien que le suspect ne pouvait pas être jugé parce qu'il avait été torturé.

Les militaires américains qui menaient les interrogatoires ont soumis Mohammed al-Qahtani, 30 ans, à un régime d'isolement prolongé, de privation de sommeil, de nudité et d'exposition prolongée au froid, le laissant dans un état qui «menaçait sa vie», a dit Mme Crawford. «Nous avons

les procédures d'interrogatoires et les conditions de détention», a ajouté Bryan Whitman. «Si certaines techniques d'interrogatoire brutales ont été utilisées contre M. al-Qahtani à cette époque, elles ne sont plus en conformité avec le manuel pratique de l'armée de terre tel qu'il a été actualisé», a encore précisé M. Whitman.

50 jours

Selon le *Post*, le détenu saoudien a été interrogé durant plus de 50 jours, de novembre 2002 à janvier 2003, et il a été maintenu à l'isolement jusqu'en avril de la même année. «Les techniques utilisées étaient toutes autorisées, mais la façon dont elles ont été appliquées était trop agressive et trop prolongée», a précisé Mme Crawford.

«Vous pensez à la torture, vous pensez à quelque acte physique horrible fait à un individu. Là, ce n'était pas un acte en particulier, c'était juste une combinaison de procédés qui

«Les techniques utilisées

étaient toutes autorisées, mais la façon dont elles ont été appliquées était trop agressive et trop prolongée»

torturé Qahtani», a-t-elle affirmé. «Son traitement correspond à la définition légale de la torture. Et c'est pour cette raison que je ne renvoie pas ce cas» devant la justice, a-t-elle ajouté.

Qahtani, suspecté d'être le 20^e pirate prévu dans les attentats du 11-Septembre, s'était vu refuser l'entrée aux États-Unis un mois avant les attentats, mais a été capturé en Afghanistan et transféré à Guantánamo en janvier 2002.

Des techniques permises

Un porte-parole du Pentagone a déclaré hier que les techniques d'interrogation utilisées pour le Saoudien étaient autorisées par le secrétaire à la Défense de l'époque, Donald Rumsfeld, et que les rapports qui ont été réalisés sur ces techniques affirmaient qu'elles étaient légales. Le Pentagone «a adopté une nouvelle politique, plus restrictive, et a augmenté sa vigilance sur

avaient un impact médical sur lui, qui portaient atteinte à sa santé. C'était injurieux et inapproprié. Et coercitif. Clairement coercitif. C'est cet impact médical qui m'a conduite» à l'appeler torture, a-t-elle expliqué.

Mme Crawford a abandonné les poursuites pour crimes de guerre contre Qahtani en mai 2008. Agée de 61 ans, Mme Crawford est une juge à la retraite qui avait auparavant travaillé pour le Pentagone. Le secrétaire d'Etat à la Défense Robert Gates l'a chargée, en février 2007, de décider si les détenus de Guantánamo devaient être jugés.

Une autre porte-parole du Pentagone, Cynthia Smith, a assuré hier ne pas savoir pour quelles raisons Mme Crawford avait jugé bon de faire ces révélations à la presse à moins d'une semaine du changement d'administration.

Agence France-Presse

ARABIE SAOUDITE

Jamais trop jeune pour se marier...

Ryad — La plus haute autorité religieuse d'Arabie saoudite a jugé qu'une fillette âgée de 10 ans pouvait être mariée, a rapporté hier la presse locale. L'influent grand mufti, Abdelaziz al-Cheikh, a affirmé que la charia, ou loi islamique, autorisait le mariage pour les fillettes n'ayant pas atteint la puberté, estimant qu'en s'y opposant, ses détracteurs commettaient une injustice à leur égard.

«Nous entendons souvent parler dans les médias de mariages de mineurs. Nous devons savoir que la charia n'est pas injuste à l'égard des femmes», a-t-il dit. «Si on dit qu'une femme de moins de 15 ans ne peut-être mariée, cela est faux. Si une fillette a 10 ou 12 ans, elle peut être mariée et quiconque pense qu'elle est trop jeune se trompe et est injuste à son égard».

Ses déclarations surviennent alors que les médias se sont fait

l'écho récemment de plusieurs cas de mariages entre des fillettes et des hommes pouvant parfois avoir l'âge de leurs arrière-grands-parents.

Lundi, un tribunal de Taëf a autorisé le divorce d'une fillette de 11 ans mariée à un homme de 75 ans, à la suite d'une demande déposée par sa mère, rapporte le journal *Okaz*. Le père de la fillette avait arrangé le mariage en échange d'une dot. En décembre, un tribunal saoudien a refusé de prononcer le divorce d'une fillette de huit ans, mariée par son père à un adulte de 58 ans, arguant qu'elle devait d'abord atteindre «la puberté».

Des groupes saoudiens de défense des droits de la personne luttent contre cette pratique et tentent d'obtenir l'établissement d'un âge minimum pour le mariage des femmes.

Agence France-Presse

Human Rights Watch Les États-Unis devraient donner l'exemple

New York — Barack Obama devra redonner aux États-Unis un rôle d'exemple en matière de défense des droits de la personne, une position perdue sous l'ère Bush à la suite d'une série de scandales, dont l'existence du camp de détention de Guantánamo, a estimé hier Human Rights Watch (HRW).

Dans son rapport annuel publié hier, l'organisation de défense des droits de la personne, dont le siège est à New York, critique l'abandon par George W. Bush de principes longtemps considérés comme intangibles comme le rejet de la torture, au nom de la guerre au terrorisme, mais estime que Barack Obama, qui lui succédera le 20 janvier, peut y remédier.

«Pour la première fois en près d'une décennie, les États-Unis ont une occasion de regagner leur crédibilité en tournant la page de la politique insultante de l'administration Bush», écrit le directeur de HRW, Kenneth Roth.

Agence France-Presse

Trop de civils périssent

L'OTAN durcit les règles d'engagement en Afghanistan

Les règles d'engagement des troupes de l'OTAN en Afghanistan ont été durcies afin de limiter les pertes civiles, a annoncé hier l'Alliance atlantique, imputant l'essentiel de ces pertes aux talibans.

Une directive du général américain David McKiernan, commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), souligne la nécessité de recourir à la force de façon proportionnée et de confier aux forces afghanes la fouille des habitations et des sites religieux, en l'absence de danger clairement identifiable. Le document, daté du 30 décembre, invite en outre les cadres militaires de l'ISAF à s'assurer que leurs hommes sont suffisamment formés à des tâches telles que la tenue de points de contrôle, pour minimiser le recours à la force, et exige que les pertes civiles fassent l'objet d'enquêtes.

Les troupes de l'Alliance avaient déjà été invitées en octobre à mettre un terme aux af-



Des camions-citernes en route depuis le Pakistan pour ravitailler les troupes de l'OTAN en Afghanistan. SAIED ALI ACHAKZAI REUTERS

frontements avec les talibans plutôt qu'à solliciter un appui aérien susceptible de mettre des civils en danger.

D'autre part, les États-Unis et le Kazakhstan ont entamé des discussions en vue de l'ouverture d'une nouvelle voie d'approvisionnement pour les

forces de l'OTAN déployées en Afghanistan, a déclaré le général américain David Petraeus. L'Alliance atlantique avait déjà manifesté l'intention d'ouvrir une voie alternative à celle qui passe par le Pakistan, où les actes de guérilla se multiplient. — Reuters

François Gendron

avocat

L.L.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ÉDITORIAL

ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE

Les petits pas de Mme Jérôme-Forget

L'énoncé économique de la ministre des Finances du Québec, Monique Jérôme-Forget, n'aura servi qu'à confirmer quelques-unes des mesures promises par les libéraux lors de la récente campagne électorale. Compte tenu du budget fédéral qui sera présenté bientôt, Québec a raison d'attendre avant d'en faire plus. Mais alors, pourquoi cette session extraordinaire de trois jours?

C'

est en invoquant l'urgence de la situation que le premier ministre Jean Charest a déclenché des élections, au début de novembre. Dès les premiers jours de la campagne, les partis ont fait connaître leur programme économique, ce qui nous a permis de comprendre que le seul vrai pari de M. Charest n'était pas de vaincre la crise, mais d'arracher la majorité à l'Assemblée nationale. Pari risqué, et gagné.

Pour ce qui est de la crise, le nouveau gouvernement s'en remet à son important programme d'infrastructures lancé longtemps avant la récession, au Pacte pour l'emploi, au programme d'aide à l'industrie forestière, et aux interventions de la SGF et d'Investissement Québec dont les budgets viennent d'être augmentés.

La plupart de ces programmes annoncés longtemps avant la récession étaient sans doute prémonitoires, mais compte tenu des derniers événements, ils se révèlent incomplets. La seule mesure originale, promise en novembre et confirmée par l'énoncé économique d'hier, concerne le crédit à la rénovation résidentielle. Voilà une initiative qui méritait d'être incluse dans un plan de stimulation économique. Le hic, c'est que les paramètres du nouveau programme sont trop restrictifs puisqu'il faudra dépenser plus de 7500 \$ pour avoir droit à un crédit de 20 % sur la seule fraction excédentaire. Compte tenu de la paperasse administrative et du report de remboursement au moment de rédiger sa déclaration fiscale, ils sont nombreux ceux qui continueront de privilégier le travail au noir comme moyen d'économiser au lieu d'avoir recours au programme.



JEAN-ROBERT
SANSFAÇON

A ce jour, Mme Jérôme-Forget fait surtout confiance aux gouvernements américain et canadien pour relancer la machine. Ne soyons pas trop durs à son endroit puisque Québec doit attendre de connaître le contenu du budget fédéral avant de préparer le sien. En outre, sa marge de manœuvre est à peu près nulle à cause de sa dette plus lourde que celle des autres provinces, et de toute façon, il serait illusoire de croire qu'un déficit élevé découlant de nouvelles mesures aurait un impact digne de mention sur l'activité économique.

A ce propos, le représentant de Québec solidaire, Amir Khadir, a réagi pour la première fois à titre de député, hier, en faisant référence au Prix Nobel et chroniqueur du *New York Times*, l'économiste Paul Krugman. Selon M. Krugman, le risque est moins grand pour l'État d'en faire trop que pas assez dans la présente crise. Il a parfaitement raison... en parlant des États-Unis, où la demande intérieure constitue le plus important facteur de croissance et dont le dollar est utilisé comme monnaie d'échange par tous les pays du monde. La situation est fort différente pour le Québec, qui ne contrôle ni sa monnaie ni ses taux d'intérêt, et qui dépend de ses exportations pour la moitié de son PIB. Si le Québec laisse croître son déficit et sa dette de façon excessive, les conséquences négatives sur les budgets consacrés à la santé, à l'éducation et aux autres missions de l'État seront catastrophiques, longtemps après la récession.

Demain, M. Charest et ses homologues des autres provinces rencontreront Stephen Harper. Voilà une étape beaucoup plus importante pour la suite des choses que la session bidon qui se tient cette semaine à l'Assemblée nationale.

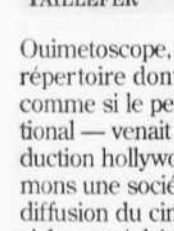
FIN DU CINÉMA À EX-CENTRIS

Cinéphiles sur le carreau

Le complexe Ex-Centris n'a pas dix ans qu'il est presque instantanément devenu une sorte d'institution. Roland Smith, missionnaire à défaut d'être mécène, l'a bien résumé en déclarant avant-hier au *Devoir* que la décision de Daniel Langlois de mettre fin à sa programmation cinématographique faisait en sorte qu'«on y perd collectivement».

M. Langlois veut refonder la vocation d'Ex-Centris, en faire un «lieu d'exploration culturelle diversifiée», «programmer un contenu varié et expérimental». Fort bien. Qui reprochera à cet irréprochable mécène de vouloir innover, de vouloir explorer de nouvelles voies culturelles?

Pour autant, question complémentaire: M. Langlois a-t-il pris toute la mesure de sa décision, vu le poids du cinéma dans nos cultures et la place centrale qu'occupait Ex-Centris dans cet univers? Sûr que la disparition de ces trois salles creuse le déficit de l'accès aux films de qualité à Montréal. Des salles qui étaient venues combler, rappelons-le, le déplacement du Cinéma Parallèle et la fermeture du Cinéma Élysée par l'homme d'affaires pour abriter Softimage. Aussi est-il assez vain d'espérer que, dans la situation économique actuelle, «d'autres poursuivront la mission», ainsi que veut le croire M. Langlois. Pour tous ceux qui ont vu vibrer — et crever — le



GUY
TAILLEFER

Quimetoscope, l'Outremont ou le Cinéma Cinq, refuges du cinéma de repertoire dont les moyens étaient autrement plus modestes, c'est comme si le petit David du cinéma d'auteur — québécois et international — venait de perdre une autre bataille face au Goliath de la production hollywoodienne. Le coup résonne d'autant plus que nous formons une société minoritaire: au-delà du strict enjeu de la laborieuse diffusion du cinéma indépendant, il porte atteinte au fragile tissu social montréalais.

Reste donc le gentil Beaubien de quartier, la Cinémathèque, le Cinéma du Parc de Roland Smith... Il se trouve que nos États subventionnent massivement la production cinématographique québécoise. N'y aurait-il pas lieu, par conséquent, de détourner une partie de ces sommes afin de donner un coup de pouce aux diffuseurs? Jamais, par ailleurs, le cinéma, à quelque créneau qu'il appartienne, n'a été aussi accessible grâce aux supports que sont les DVD, la location en ligne, les chaînes de télévision spécialisée. Alors, de quoi se plaint-on? De se sentir laissés sur le carreau. La réaction de déception est trop forte pour ne pas mettre en évidence un malaise. Le mécénat, comme nous le constatons, n'est pas une panacée.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910, FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

«IL FAUT UNE SEULE PAIRE DE MAINS SUR LE VOLANT.» — JEAN CHAREST



GAR MOTTE
2009-01-15

L E T T R E S

Que c'est triste!

Mon café avait un goût particulièrement amer ce matin, après un regard jeté à la une de mon journal. Une offensive de plus sur Gaza? Non. La simple fermeture des salles d'Ex-Centris, auxquelles Daniel Langlois réservera, à compter du mois de mars, une nouvelle vocation. Que le mécénat des riches, tous siècles confondus, est rien de moins qu'aléatoire, Claude Chamberlan l'apprend à ses dépens, en même temps que tout le monde. Je m'interroge. Les Robert Lepage et compagnie ont-ils à ce point à déplorer la pénurie d'adresses multimédias à Montréal? Devant les têtes blanches qui remplissaient ses salles obscures, M. Langlois s'est-il mis à douter de la pérennité d'une certaine culture cinématographique? La réponse à ces questions repose sans doute dans les goussets du mécène, qu'il faut sans doute remercier pour les pièces d'or généreusement dispensées pour le cinéma d'auteur durant une courte décennie.

Maryse Pellerin
Montréal, le 13 janvier 2009

Un brin d'irresponsabilité!

Triste sort que celui d'un lieu mythique et typiquement montréalais qui, somme toute, s'éteint pour bon nombre de cinéphiles. En effet, le complexe consortium Ex-Centris change de vocation, laissant en plan les adeptes d'un cinéma d'auteur foisonnant qui avaient pris l'habitude d'y trouver refuge. On nous garantit que les derniers ne sont pas en cause dans ce choix déchirant, et le grand patron, Daniel Langlois, annonce que les salles de repertoire existantes pourront «faire la job» dans un proche avenir.

Le problème est qu'avec de telles déclarations, le «mécène» semble nier une responsabilité qu'il a prise il y a une dizaine d'années en offrant aux étudiants et aux plus âgés l'accès à un contenu cinématographique polyvalent et de qualité de même qu'une vitrine de choix pour «notre ciné». Irresponsable que l'empereur qui, dix ans après être apparu en grand sauveur d'un cinéma de repertoire à la dérive, semble autant prendre à la légère le virage qu'il impose désormais aux sujets cinéphiles et festivaliers de son empire.

Bernard St-Jacques
Montréal, le 13 janvier 2009

Des moments magiques

Comme bien des cinéphiles montréalais cette semaine, c'est avec une immense surprise et beaucoup de déception que j'ai appris la fin prochaine des projections de films à l'Ex-Centris. M. Langlois évoque son désir de changer la vocation du centre; celui-ci lui appartient et il a le droit de le faire. Ce cinéma ne recevant apparemment aucune subvention gouvernementale, les opposants à cette décision ont peu de chances de faire entendre leur voix et d'arriver à changer le cours des choses.

Il m'apparaît important en revanche de souligner que nous perdons ainsi un précieux lieu de diffusion du cinéma québécois, étranger et indépendant. À mes yeux, le cinéma est déjà ce «lieu d'exploration culturelle diversifiée» dont parle M. Langlois, et cette définition convient tout particulièrement à l'Ex-Centris, avec son grand choix de films de fiction, de documentaires et de courts métrages, sans oublier les films pour enfants. Permettez-moi de vous donner un exemple.

J'y ai vécu, au printemps dernier, l'une de mes plus belles expériences de cinéphile et passionnée de musique. L'espace d'une semaine, l'Ex-Centris a présenté un documentaire intitulé *Birlyant, une histoire tchétchène*, réalisé par Helen Doyle. Ce film bouleversant racontait l'histoire de Birlyant Ramzaeva, une chanteuse et accordéoniste d'origine tchétchène qui, à la suite de l'enlèvement de son mari par les autorités russes durant la guerre, était venue au Québec avec ses enfants. De nombreuses séquences de ce film très touchant nous montraient la musicienne à l'œuvre, diffusant grâce à son instrument de musique une culture fragile, qu'elle craignait de voir disparaître à jamais. Quelle ne fut pas notre surprise, lors du générique, de voir apparaître dans la salle Birlyant elle-même, jouant de l'accordéon comme si elle était sortie tout droit de l'écran... Le cinéma, plus que jamais, était ce soir-là une ouverture sur le monde. Un moment magique qui me revient à l'esprit chaque fois que je me rends à l'Ex-Centris.

Deux cinémas indépendants (Beaubien et du Parc) dans une ville telle que Montréal, contrairement à ce qu'affirme M. Langlois, c'est se contenter de peu. De plus, bien des films projetés à l'Ex-Centris n'auraient pas nécessairement trouvé leur place chez ses «concurrents».

En terminant, je me permets de lui demander si, selon lui, «l'amour du septième art» peut se conjuguer avec des choix tels que la fermeture du cinéma du Parc en 2006 (heureusement réouvert quelques mois plus tard, sous une nouvelle administration) et avec la fin des projections à l'Ex-Centris. Poser la question, c'est y répondre.

Julie Nadeau Lavigne
Montréal, le 13 janvier 2009

LIBRE OPINION

Le combat ultime d'Astérix

À la suite de la vente des Éditions Albert René au groupe financier Lagardère Hachette, la fille du dessinateur d'Astérix et Obélix s'élève contre la reprise des aventures des célèbres Gaulois par ce géant économique, qu'elle assimile volontiers aux Romains de Jules César.

Aux lecteurs d'Astérix

SYLVIE UDERZO

Ancienne directrice générale
des Éditions Albert René

Nous sommes en 2009 après J.-C. Toute la Gaule est occupée. Toute? Toute! Car la tribu d'irréductibles Gaulois qui résistait encore et toujours à l'invasion serait en train d'être définitivement vaincue par les troupes de Jules César... Tout est perdu? Non! Aujourd'hui, j'entre en résistance. Pourquoi? Parce que Astérix est mon frère de papier.

Mon père s'appelle Albert Uderzo et m'a élevée avec sa potion magique au quotidien. À tel point que ma maîtresse d'école, en classe de 8^e, a cru devoir le convoquer pour lui expliquer que mon cas pouvait devenir grave si je continuais à croire que les Gaulois survivaient grâce à la potion magique du druide Panoramix... Voilà pourquoi, quelques décennies plus tard, je me retrouve à entrer en lutte contre, peut-être, les pires ennemis d'Astérix: les hommes de l'industrie et de la finance. Ceux qui ont poussé mon père à renier toutes les valeurs selon lesquelles il m'a éduquée: l'indépendance, la fraternité, la convivialité et la ré-

sistance... Ce premier acte de la victoire de l'invasion sur les irréductibles Gaulois est le seul scénario que l'on n'a jamais osé imaginer... Comme si les personnages Détritus ou autres Aciditrix étaient venus au village, avaient vu le chef, Albert, mon père, et avaient vaincu... Comme s'ils avaient obtenu que les portes du village soient ouvertes à l'empire!

Je comprends mieux pourquoi, depuis dix-huit mois, une crise s'est ouverte au sein de notre famille et de notre société. L'objectif était bien de m'écarter de la société créée par mon père en 1979, au lendemain de la disparition de René Goscinny. Il y a 20 ans, mon père avait, en effet, souhaité que je le rejoigne au sein des Éditions Albert René, petite structure dédiée aux albums qu'il réalisait et au développement des licences. En 1992, il m'a ensuite proposé de prendre la direction générale de l'entreprise familiale. Enfin, depuis la fin 2001, mon père, alors âgé de 73 ans, m'avait demandé de reprendre, avec mon équipe, l'essentiel des activités, car il souhaitait prendre du recul et se consacrer à ses nouveaux albums. Une parole entre nous a toujours suffi. Les différentes missions que m'avait donc confiées mon père ont toujours été remplies... Et puis, patatras! C'est un virage à 180 degrés! À 81 ans, il décide de faire tout ce qu'il m'avait toujours enseigné de ne pas faire! Son entourage, sûrement recruté par César du côté de chez Dark Vador, répète en boucle: «Il a quand même le droit de faire ce qu'il veut, c'est son œuvre!» Voilà la réponse qui arrange, ici comme ailleurs, une poignée de conseillers

de l'ombre, rôdant autour des artistes pour saisir l'occasion de «se servir» avant qu'il ne soit trop tard.

Je vous le dis, la question n'est pas, ici, une histoire de conflit familial agité comme un chiffon rouge devant les yeux du tauréau, mais bien l'histoire d'une manipulation destinée à changer le cours naturel de la vie et de la survie d'une œuvre artistique. Œuvre unique qui appartient au patrimoine national et dont je suis fière! Je me battra donc, non pas contre mon père, mais pour préserver tout ce qui l'a fait, tout ce qui l'a animé: son œuvre, imaginée à quatre mains avec René Goscinny.

Quand je lis que mon père a accepté de laisser un éditeur développer les albums d'Astérix après lui, voire de son vivant, c'est la triste confirmation de ce que je craignais depuis des mois. Je sais que l'homme a déposé les armes devant un quarteron de conseillers qu'il aimait pourtant tant caricaturer. Car la planète BD au sens large sait depuis toujours que l'intention d'Albert Uderzo a toujours été de faire comme Hergé: après lui, il ne devait pas y avoir de nouveaux albums signés par d'autres auteurs. Et toute l'affaire est à l'encair.

Non, Astérix n'a pas besoin de colonnes de contrôleurs de gestion ne connaissant rien au contenu des albums pour le défendre, mais bien d'une équipe dévouée, professionnelle, reconnue et respectée, à l'image de celle que nous avions constituée. C'est pourquoi je me lève et décide de sortir du bois, pour ne pas laisser les prédictions, qu'un devin aurait lues dans un poisson pas très frais, se réaliser.

IDÉES

Fermeture du complexe Ex-Centris

Le bon prince

MICHELINE LANCTÔT

Cinéma

En apprenant la nouvelle ce matin, j'ai tout à coup eu l'impression d'entendre l'empereur Franz Josef prononcer son désormais célèbre «*too many notes*». Cette nouvelle, c'est la décision, désinvolte à tout le moins, de Daniel Langlois de ne plus présenter de cinéma dans ses salles du complexe Ex-Centris.

Bien sûr, c'est son droit le plus strict. C'est aussi un superbe caprice qui nous renvoie plus de quatre siècles en arrière, à l'âge d'or des mécènes tout puissants qui, d'un revers de la main et pour des arguments souvent superficiels, jetaient tel ou tel artiste à la rue ou, inversement, devenaient les artisans de sa renommée.

Qu'on me comprenne bien. Daniel Langlois n'est en rien contraint de poursuivre l'exploitation de films d'auteur. Il n'en a pas moins à mes yeux une obligation morale. Grâce à ses largesses et à son bon vouloir, le complexe Ex-Centris a au fil des ans constitué un créneau vital dans la diffusion de films indépendants, de films québécois et de films d'auteur étrangers, en plus de servir de vitrine au Festival du Nouveau Cinéma, dont M. Langlois était le bienfaiteur. En contrepartie, je suis convaincue qu'il a tiré du profit de cette entreprise, sur plusieurs plans.

Des habitudes se sont créées chez les amateurs de cinéma, qui trouvaient difficilement des films moins grand public dans les réseaux de salles dites commerciales, lesquelles appartiennent presque toutes à des intérêts étrangers.

Grâce à Ex-Centris, puis au Cinéma du Parc et au Cinéma Beaubien à Montréal, au Clap à Québec, à Cinéma 4 à Rimouski, quantité de films importants mais à diffusion plus restreinte ont trouvé des écrans au Québec après que toutes les salles dites de répertoire aient fermé les unes après les autres.

L'existence de ce cinéma que l'on dit «d'art» a plus que jamais été nécessaire.

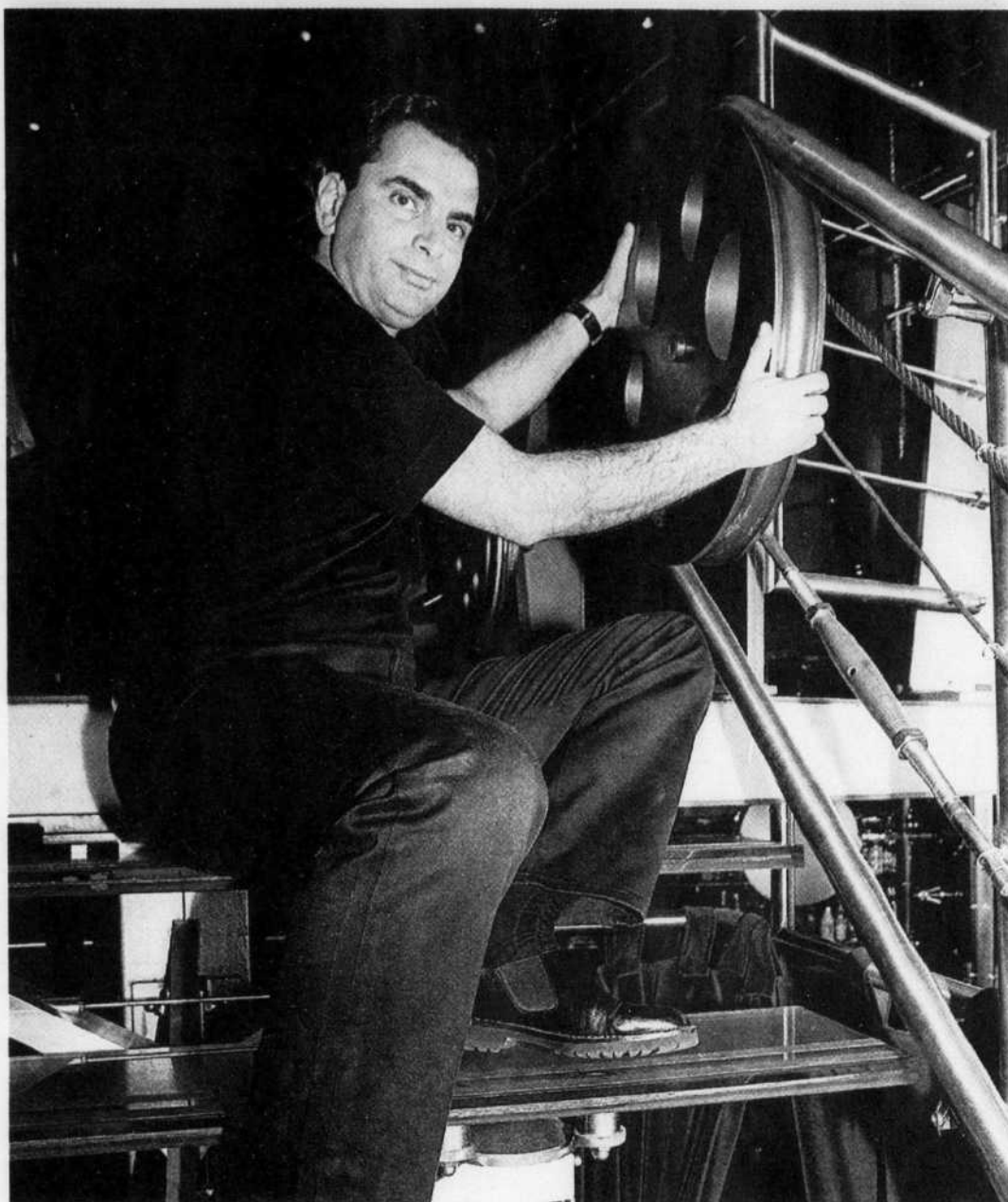
A l'heure où les coûts de production et de promotion explosent, où le géant américain déferle sur le marché de l'audio-visuel tous genres confondus, où la télévision s'agenouille devant les audimats et envahit à son tour le grand écran, le public est en droit de réclamer une nourriture plus substantielle, moins stéréotypée et, surtout, une fenêtre plus libre sur les sociétés du monde entier. C'est ce que le cinéma dit «d'art» apporte. Une liberté de ton, de facture et de pensée à laquelle les produits commerciaux, rendement oblige, ne sont plus en droit de prétendre. Une liberté qui nous enrichit culturellement, intellectuellement, moralement, et qui, souvent, a l'heur aussi de nous divertir.

Nous voilà de retour aux caprices du Prince et de sa fortune et à son corollaire, l'arbitraire.

Je ne prétends pas qu'il faille contraindre monsieur le prince Langlois à garder ses salles ouvertes. Il est chez lui, c'est sa fortune, il en fait ce que bon lui semble. Ce que je dis, c'est que cette nouvelle qui tombe comme un couperet sur le cinéma indépendant contredit de façon éclatante ce que nos gouvernements essaient de brandir comme la solution inévitable à tous les maux: l'argent privé.

La stabilité

L'argent privé, on en a la preuve par neuf, peut se retirer aussi vite qu'il s'est manifesté, sans justification, sans rationalisation ni responsabilité. Dans un marché culturel aussi exigu que le nôtre, avec la condition de marché domestique qui est la nôtre face aux intérêts américains, il est évident que l'exploitation de films à caractère cul-



Daniel Langlois

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

turel est une entreprise à très haut risque. Elle ne peut survivre entre les mains d'une fondation ou d'un mécène qui aura éventuellement envie de regarnir les coffres qu'il met si généreusement à la disposition de ses bénéficiaires. Elle ne peut survivre, en l'occurrence, lorsque le Prince décide sans préavis de réorienter son soutien, rejetant du même coup de nombreux cinéastes dans l'incertitude, la marginalité et la précarité.

Déjà aventureuse, l'exploitation de films à caractère culturel ne survivra que dans une stabilité qui ne dépend ni des argents qu'elle rapporte, et qui fluctuent grandement, ni de la magnanimité d'un quelconque mécène dont c'est le privilège de se retirer quand il le juge opportun. D'autant que l'on vit depuis une dizaine d'années une véritable tornade technologique, qui a déjà considérablement modifié les habitudes des cinéphiles.

Les grands écrans, même si leur attrait demeure indéfectible, subissent une baisse de fréquentation au profit de supports mobiles que l'on peut visionner chez soi. La grande expérience du spectacle cinématographique, si puissante depuis un siècle, est en train de se métamorphoser. En vertu de ses coûts, le grand écran risque de devenir le lieu du spectacle à grand déploiement que maîtrise Hollywood. Ce que le cinéma indépendant n'a ni le goût ni les moyens de devenir. Il opère dans une sphère beaucoup plus modeste à tous égards.

suite voyager en région. Sans recettes conséquentes sur Montréal, les régions ne prennent pas le film. Ces quatre à cinq écrans n'existent pas par exemple à Toronto pour nicher les films étrangers et «canadiens», et, par conséquent, dans aucune autre ville ontarienne ces films ne sont «demandés» par les cinémas locaux. Pour cette raison, cette ville et le reste du Canada ressemblent à n'importe quelle ville américaine (99 % de parts de marché sont américaines).

On voit donc toute l'importance d'un centre comme celui d'Ex-Centris, qui remplaçait à peine les salles démolies de l'Elysée (pour bâtir Ex-Centris), celles fermées du Parisien et du Complexe Desjardins.

Le Beaubien fait bien son travail, mais il est situé dans un quartier donné et ne pourra pas présenter tous les films offerts par les distributeurs québécois. Ces films ne seront tout simplement pas vus, aboutiront en DVD seulement, et cette situation en ruinera plusieurs. Il y a aussi que le principe du «*at a theater near you*» est important dans l'économie du cinéma. Ainsi on ne part pas de Saint-Henri, de NDG ou du Mile End pour aller au Beaubien, limitrophe du Plateau et de Rosemont-Petite-Patrie. Un film qui ne tient l'affiche que trois semaines doit être immédiatement disponible dans ses «niches» habituelles dans autant de quartier possibles. Ex-Centris couvrait l'Ouest, le Beaubien l'Est; c'était pas trop demander pour une «métropole».

Mais il serait faux de prétendre qu'il se destine exclusivement au DVD ou au visionnement maison. L'expérience de voir un film en salle, collectivement, d'être exposé à la dimension plus grande que nature de l'écran de cinéma donne au film un pouvoir de pénétration que ne garantira jamais la technologie maison.

Si le cinéma d'auteur se voit confiné au DVD ou à tout autre support intimiste, c'est Hollywood qui disposera désormais de ce pouvoir de pénétration, déjà démesurément grand.

Voilà pourquoi il est impératif que l'État maintienne en vie, dùt-il le faire sous perfusion, ce créneau d'exploitation de films à caractère culturel. Il s'agit d'un patrimoine planétaire dont nous ne devons en aucun cas être privés.

Avec la défection de Daniel Langlois, c'est le public qui est lésé de son droit légitime de voir autre chose que le produit américain. Je crois qu'il est désormais urgent d'exiger de nos gouvernements qu'ils cessent de miser sur l'argent privé, si volatil, et qu'ils commencent à jeter les bases d'un «développement durable» du cinéma d'auteur. Nous avons besoin d'écrans accessibles, perennes, qui ne sont pas soumis aux aléas du box-office. Nous avons l'obligation morale, comme société, de rendre accessible au public la différence, l'altérité, la multiplicité des points de vue, l'indépendance d'esprit, toutes choses dont se réclame, dans son indigence, le cinéma dit indépendant.

D'autant qu'Ex-Centris était rentable.

On nous parle aussi des salles du Forum qui présentent des films «indépendants». Sait-on que pour programmer un film au Forum il faut envoyer son DVD à Kansas City, car c'est là que ça se décide, et les films espagnols, allemands, etc., qui sont présentés là doivent être sous-titrés en anglais. Et les salles de la ceinture de Montréal, regardez dans le journal le genre de films qui y sont présentés: le public n'a aucun autre choix que de voir des films américains, et encore, les plus commerciaux parmi ceux-ci.

Le Cinéma du Parc, programmé par le dynamique Roland Smith, fait aussi un excellent travail et sert une clientèle spécifique autour du ghetto McGill. Et il permet de voir des films en version originale anglaise, avec sous-titres français: bravo! Mais là, je parle d'autre chose. Avec la fermeture d'Ex-Centris, on parle d'économie du cinéma indépendant, qui sera affectée par une perte de 30 à 50 % de ses recettes, qui ne pourront être compensées par le Beaubien, qui n'a que cinq salles, dont trois très petites, et qui est un des rouages. Mais un seul des rouages ne peut faire vivre ce que nous, distributeurs, avons réussi à maintenir au Québec: une structure systématique et permanente de l'offre de films nationaux, du monde entier, et sous-titrés en français, et une présence constante des films québécois d'auteur.

C'est cela qu'il faut comprendre quand on crie à la catastrophe avec la fermeture d'Ex-Centris.

Avec des si...



NORMAN SPECTOR

Si j'appartenais à la majorité des Canadiens qui sont congénitalement incapables de voter pour le Parti conservateur, je me demanderais combien de temps mon équipe va continuer à offrir au premier ministre Stephen Harper un chemin aussi clair vers la victoire. Je me le demanderais dès aujourd'hui, pas demain. Car si le gouvernement est défait sur son budget, le 27 janvier, la gouverneure générale n'aura d'autre choix que de déclencher de nouvelles élections.

Le gouverneur général n'a refusé qu'une seule fois la demande de dissoudre le Parlement, lors de la fameuse affaire Byng-King. Mais, dans ce cas, le leader de l'opposition, Arthur Meighen, avait remporté la majorité des sièges aux élections de 1925, tandis que le premier ministre Mackenzie King réclamait néanmoins le droit de former le gouvernement. Il tenta ensuite d'éviter un vote de non-confiance en demandant la dissolution de la Chambre, ce qui représentait sa deuxième tentative d'empêcher M. Meighen de former son propre gouvernement.

Si j'étais le leader du Parti vert, Elizabeth May, j'aurais de la difficulté à me justifier depuis les élections du 14 octobre, qui ont signé la défaite du leader le plus vert dans l'histoire du Parti libéral du Canada. Je prendrais en considération l'avertissement de l'environnementaliste David Suzuki voulant que son parti marginalise l'environnement comme question politique. Je regarderais également de près ce que l'ancien ministre libéral, David Anderson, a accompli pour l'environnement.

Certes, les conservateurs sont toujours minoritaires à la Chambre des communes. Mais, au Canada, un premier ministre n'a pas besoin d'un gouvernement majoritaire pour nommer le président de Radio-Canada-CBC, ni de la Banque du Canada, ni les juges qui décident des questions telles que le mariage gai et l'avortement.

Jack Layton, aussi, devrait se poser de sérieuses questions. Sans surprise aucune (y compris pour lui, je parie), son offre de devenir premier ministre a été rejetée le 14 octobre. Il n'occupe pas non plus le poste de leader de l'opposition, même s'il a mené une excellente campagne contre un chef libéral très faible. M. Layton, dont la famille jouit d'une longue tradition de service gouvernemental, devrait peut-être aussi expliquer à son parti pourquoi il réussit mieux dans les provinces avec un système bipartite. En d'autres termes, s'il ne peut pas les battre, il devrait se joindre aux libéraux.

Une nouvelle image

Les libéraux aussi pourraient profiter d'une association. Leur marque de commerce s'est ternie au Québec avec le rapatriement de la constitution et le programme des commandes. Il ne semble pas évident non plus que les difficultés d'organisation soient à l'origine des problèmes financiers du PLC partout au pays. A moins d'être un avocat visant une nomination comme juge, pourquoi enverriez-vous votre argent durement gagné à cette formation au lieu de contribuer aux partis à principes, le NPD ou les verts? L'union avec les verts et le NPD donnerait d'ailleurs aux libéraux un noyau de militants purs et durs pour concurrencer les conservateurs.

Il est évident que ni l'un ni l'autre de ces partis ne veut sacrifier ses principes. En politique, on se bat pour ses idées, puis on se met d'accord sur un compromis. La différence entre unifier des partis avant des élections et forger une coalition après coup, que ce soit dans notre système électoral ou en représentation proportionnelle, tient principalement au temps, au lieu et à la manière de faire des compromis.

D'ailleurs, faisons face à la réalité: le vote stratégique ne défera pas M. Harper. Peu d'électeurs possèdent l'information requise pour manigancer ce genre de tour de passe-passe pendant une course locale. Aucun chef de parti ne semble désireux de recommander à ses militants de voter pour un autre parti pendant une éventuelle campagne, de peur d'endommager sa «marque de commerce» aux yeux de ses électeurs.

Je suis peu enclin à m'exprimer de cette façon auprès de mes amis de gauche, seulement, ils devront bien se rendre à l'évidence: tôt ou tard ils devront trouver leur Stephen Harper. Les arguments contre l'unification du centre-gauche ne sont pas meilleurs qu'ils l'étaient il y a une décennie, quand la fragmentation de centre-droite a laissé le champ libre à Jean Chrétien pour former trois gouvernements majoritaires consécutifs. Pour réussir en politique, il faut donner aux électeurs une autre possibilité claire et précise, quand un gouvernement semble au seuil d'une défaite.

Si les libéraux étaient sages, ils rejetteraient de côté les lobbyistes et les avocats qui dominent leur parti, ils poursuivraient l'unification de la gauche avant la prochaine élection. Ce qui laisserait le problème de définir leur relations avec le Bloc, un problème qui n'est pas négligeable d'un côté comme de l'autre, mais un problème, il faut le dire, que les leaders des partis d'opposition ont eux-mêmes créé.

Norman Spector est chroniqueur politique au Globe and Mail
nspector@globeandmail.ca

Daniel Langlois doit revenir sur sa décision

LOUIS DUSSAULT

Président de K-Films Amérique, distributeur indépendant

Cette salle que j'aimais faire visiter par des cinéastes étrangers de passage à Montréal, qui en restaient ébahis et dont s'est inspiré MK, le diffuseur et distributeur français, pour son complexe cinéma ultra moderne autour de la Bibliothèque François-Mitterrand à Paris, cet endroit unique dont tout Montréalais et tout Québécois peut être fier, bâti par un homme remarquable ayant fait fortune avec ses méninges seulement, est un pivot essentiel de l'existence des cinémas nationaux au Québec, dont fait partie aussi le cinéma québécois.

Dans cette salle, les distributeurs québécois réalisent entre 30 et 50 % de leurs recettes lors de la sortie d'un film et c'est donc partie intégrante d'une masse critique indispensable à l'économie du cinéma indépendant. Alors que les Américains sortent leurs films sur 30 à 200 écrans — «*at a theater near you*» — pour rentabiliser leurs opérations de marketing, ce qu'on appelle le PnA (*Prints and Ads*: les coûts liés aux copies 35mm et à la publicité) dans le jargon du métier, nous avons réussi, nous les distributeurs de cinémas nationaux au Québec, à survivre avec quatre à cinq écrans pour les films dits «indépendants» qui peuvent se maintenir à l'affiche entre trois et six semaines pour en-

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairendrée Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shelds (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique: Michel Delair (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle: Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paire (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Guy Dailleur (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Precourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (caricaturiste), Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folle-Bolvin et Vincent Cauchy (commis Internet), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Speciel (Québec), Monique Bhérrer (Ottawa), PUBLICITÉ: Julie Chrétien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Manon Boillard, Marlene Côté, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Piarret, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebti, Mélissande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Fillon, Yannick Morin, Nathalie Zennaro, INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRACÉ: Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Fillon, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION: Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Claudette Belliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

TERROIR

«Le MAPAQ doit agir pour et non pas contre les producteurs»

SUITE DE LA PAGE 1

au *Devoir* cette semaine le producteur, qui dit encaisser difficilement le contre-coup de la crise de la listériose.

Et pour cause. Ses fromages au lait cru attirent en effet depuis la fin de l'été dernier une certaine «paranoïa» de la part du MAPAQ, dit-il, qui multiplie les inspections et bloque la mise en marché de ses produits en raison de normes «plus sévères qu'en Europe», résume l'artisan. «Je suis convaincu que le ministère veut rayer les fromages québécois au lait cru de la carte».

La situation est d'ailleurs paradoxale, selon lui, en raison d'une réalité bactérienne très simple: la bactérie *Listeria monocytogenes* ne se retrouve jamais dans les fromages au lait cru. Les rappels d'aliments effectués dans plusieurs fromageries du Québec l'été dernier visaient d'ailleurs des fromages composés de lait pasteurisé et «élevés» dans des environnements pourtant aseptisés, ce que les inspecteurs du MAPAQ semblent avoir oublié, ironise M. Lehmann.

«Tous ceux qui produisent des fromages au lait cru sont sur le gros nerf parce que nous ne savons pas quand tout ça va péter», poursuit-il. Nos entreprises sont en jeu. On n'en dort plus. Les inspecteurs du MAPAQ nous font vivre harcèlement et intimidation.»

Le fromager en veut pour preuve le fait qu'en 2006-07 à peine 4,7 % des toxi-infections alimentaires recensées par le gouvernement provincial ont été induites par la consommation de lait et de produits laitiers, indique un rapport du ministère. Les produits de la viande sont à l'origine de 35,7 % de ces maladies de la bouffe liées à des bactéries comme la *Listeria monocytogenes*. «Or, moi, je dois composer avec une inspection par semaine alors que les boucheries sont visitées une fois tous les deux ans», poursuit M. Lehmann. C'est de la folie.»

Terrible retour en arrière

Pour éviter la fermeture, le fromager avoue avoir abandonné sa production de fromages au lait cru, en décembre dernier, remplacés désormais pas des produits moins typés au lait pasteurisé. «C'est triste, mais c'était une question de survie», dit-il.

Cette décision inquiète Nancy Portelance, présidente de Plaisirs Gourmet, qui distribue plusieurs fromages artisanaux du Québec et qui voit dans ces pertes annoncées ou effectives de produits au lait cru un «important recul» pour la gastronomie régionale du Québec. «Les terroirs ont fait naître des saveurs exceptionnelles sur une courte période de temps», dit-elle. Si on devait les perdre, ce serait un terrible retour en arrière.»

L'attitude du ministère de l'Agriculture envers les terroirs du Québec est d'ailleurs difficile à comprendre pour elle, surtout à un moment où le milieu des produits régionaux essaie de remonter la pente de l'après-crise de la listériose et demeure toujours un peu fragile.

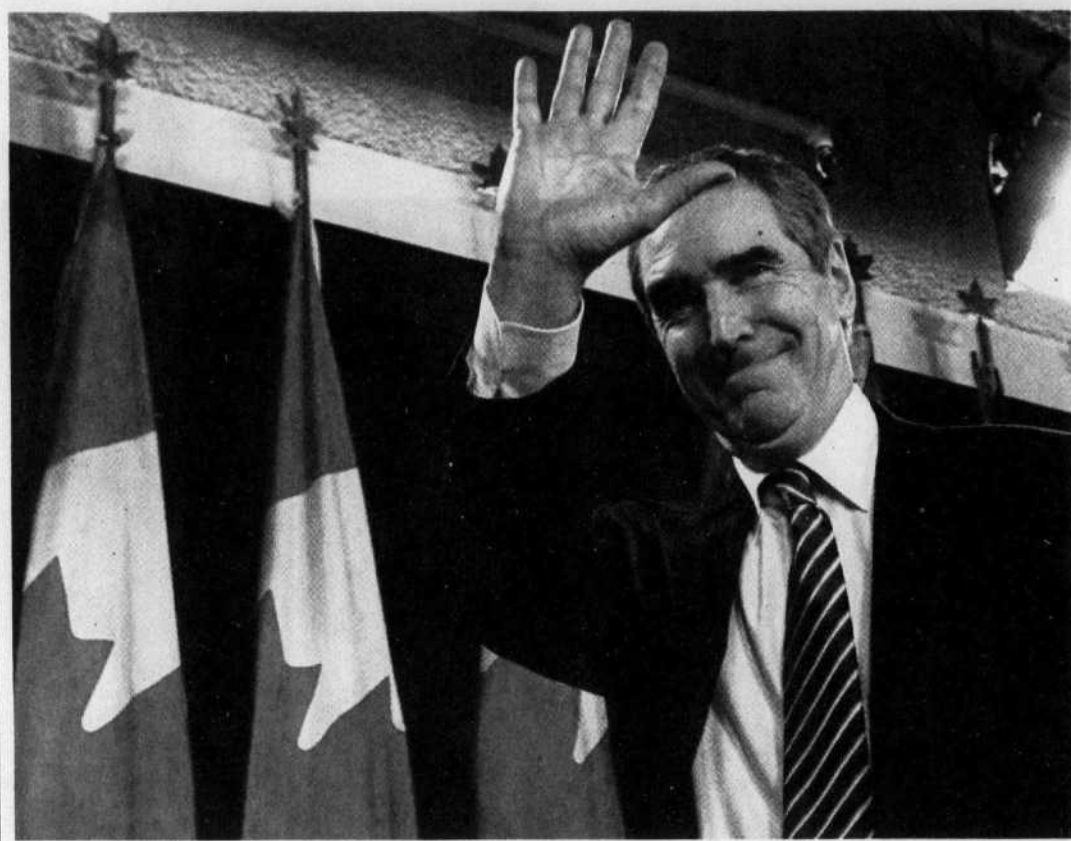
«La confiance des consommateurs et des détaillants est de retour, c'est vrai», dit Mme Portelance, qui confirme que les ventes de fin d'année n'ont pas été aussi mauvaises que ce qui avait été envisagé. «Mais il y a encore du travail. Les clients convaincus, ceux qui appuient les terroirs depuis 10 ans, ne nous ont jamais lâchés. Mais les derniers à être entrés dans le cercle des amateurs de fromages fins, eux, nous les avons perdus à cause de la crise. Or ils ont été difficiles à séduire et ils vont être difficiles à reconquérir. Et dans ce contexte, tous les acteurs des terroirs devraient unir leurs forces, y compris le MAPAQ qui doit agir pour et non pas contre les producteurs.»

Solidarité rurale du Québec le croit aussi. L'organisme a d'ailleurs fait part de ses craintes au ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, à la fin de l'année dernière, précise Claire Bolduc. «Quand un fromage artisanal disparaît, ça ne laisse pas juste un vide sur la tablette d'une fromagerie», dit-elle. C'est toute une communauté et le développement de la ruralité qui sont interpellés. L'enjeu est donc important et le ministre doit prendre sérieusement le parti des terroirs, avec une obligation de résultats.»

Dans la foulée de la crise de la listériose, Québec a présenté en octobre dernier un plan d'aide des fromagers et détaillants touchés. Ce plan est doté d'une enveloppe de 8,2 millions sur trois ans pour alimenter, entre autres, des prêts sans intérêt. «C'est de la foutaise», résume Jacob Lehmann. Dans le contexte, accepter les prêts du MAPAQ, c'est suicidaire, parce que de toute façon il va falloir les rembourser et, pour ça, il faut générer des revenus.»

Ironiquement, en juillet dernier, un mois avant le premier rappel de fromages soupçonnés d'être contaminés à la *Listeria monocytogenes*, Québec annonçait en grande pompe l'entrée en vigueur de sa nouvelle réglementation visant à stimuler le développement des fromages au lait cru au Québec. Cette modernisation entraînait entre autres l'abolition d'une contrainte d'affinage, mesure applaudie par le milieu des fromagers. À l'époque, Laurent Lessard qualifiait d'ailleurs la chose de «véritable révolution». «Nos artisans seront à même de mettre à profit leur savoir-faire reconnu pour créer une toute nouvelle génération de fromages au lait cru qui répondent aux goûts des consommateurs», disait-il à l'époque.

Le Devoir



«Si je vois dans le budget un affaiblissement permanent de la capacité fiscale du gouvernement de créer des conditions d'égalité pour tous, je vais voter contre», dit Michael Ignatieff.

IGNATIEFF

SUITE DE LA PAGE 1

les électeurs du Québec. Ils ne sont pas des traîtres, ils ne sont pas des ennemis du Canada», a-t-il lâché dans une tirade qui risque d'alimenter les discussions au Canada anglais.

Dans le cas du budget, Michael Ignatieff est bien conscient qu'il tient le sort du gouvernement dans ses mains, alors il pose ses conditions. «Est-ce que le budget va protéger les démunis, les plus vulnérables? C'est la question la plus importante pour moi. Est-ce que le Canada va devenir moins juste, plus mesquin, plus divisé avec cette crise économique? Ou si nous allons devenir plus solidaires?», dit-il.

Il refuse de chiffrer le montant qui serait nécessaire à ses yeux pour relancer l'économie canadienne. Stephen Harper a déjà parlé de 20 à 30 milliards de dollars, mais Ignatieff ne se compromet pas. «Est-ce que le budget va permettre de sauver les emplois que nous avons maintenant? Est-ce qu'il va permettre de créer les emplois de l'avenir? Ce sont les critères que je vais évaluer.»

Si le ministre des Finances, Jim Flaherty, pensait amadouer le Parti libéral avec l'idée de baisser les impôts de la classe moyenne, il fait fausse route. «Il y a une division très nette entre ma position là-dessus et celle du gouvernement Harper», lance Michael Ignatieff. M. Harper parle de baisses d'impôt généralisées pour la classe moyenne, alors que je parle de baisses d'impôt ciblées pour les moins fortunés.»

Selon Michael Ignatieff, c'est une question d'équité. «Le projet essentiel de M. Harper, c'est d'affaiblir le gouvernement fédéral. Je suis contre ça. Pas parce que je veux un Ottawa centralisateur ou entrer dans les compétences des provinces. Mais je crois, en tant que fédéraliste convaincu, qu'il faut un gouvernement fédéral qui protège les plus démunis et qui travaille pour égaliser les chances de chacun. C'est une vision du gouvernement qui est différente de celle de M. Harper. Alors si je vois dans le budget un affaiblissement permanent de la capacité fiscale du gouvernement de créer des conditions d'égalité pour tous, je vais voter contre», dit-il.

Le retour à l'équilibre budgétaire serait également plus difficile à atteindre, ajoute-t-il. «J'ai peur que des baisses d'impôt généralisées [...] entraînent un déficit duquel on ne pourrait pas sortir.»

AUTO

SUITE DE LA PAGE 1

des produits plus écologiques et moins énergivores. Il y a ainsi une quantité fantastique de projets de voitures électriques sur le plancher: des prototypes sérieux, appuyés sur une stratégie manufacturière solide, telles la Chevrolet Volt et des variantes qui découleront de la même plateforme mécanique, mais aussi d'improbables concepts frisant la fumisterie.

Partout, on voit ces prototypes bardés d'auto-collants qui annoncent les miracles dont ils sont capables, et pratiquement chaque constructeur communique exclusivement sur l'axe des technologies vertes. Dans bien des cas, ce bouquet de bonnes intentions ne durera que le temps du Salon, surtout si le prix de l'essence en venait à se stabiliser à un niveau bas pendant quelques mois. Par ailleurs, avec toute cette récupération opportuniste des technologies vertes, maintenant arrivées à maturité, par les autres constructeurs, c'est Honda et Toyota qui se sont fait dérober leur créneau autrefois exclusifs de constructeurs soi-disant vertueux.

Un non-événement

Une des conséquences des annulations a été l'annonce, il y a quelques semaines, par les organisateurs du Salon de Detroit, que des constructeurs chinois allaient combler les vides sur le plancher d'exposition principal. Cette annonce a

Le directeur parlementaire du budget, Kevin Page, a récemment soutenu que des baisses d'impôt supérieures à six milliards de dollars pourraient mener à un cycle infini de déficits tellement les finances du gouvernement sont serrées depuis les deux réductions de la TPS.

Le ton catégorique du chef libéral tranche avec celui de son entourage, alors que plusieurs de ses conseillers estiment que le PLC devrait laisser passer le budget s'il n'est pas trop indigeste, comme le révélait *Le Devoir* hier. Cela permettrait de rebâtir l'organisation et les finances du parti, sans affronter des élections ou faire les compromis d'une coalition.

Michael Ignatieff rejette cette interprétation. «Non, je pourrais mener le Parti libéral dans une campagne électorale dès la fin du mois de janvier», lance-t-il, frondeur. «Le problème n'est pas la capacité du Parti libéral à mener une campagne. Nos problèmes ne sont pas aussi grands que les gens le pensent. Mais personne ne veut d'élections. C'est pour ça que nous avons un accord sur la coalition qui donne une alternative crédible et valable.» Et son entourage? «Je suis le leader, c'est mon travail de décider», lance-t-il sur un ton sec.

Le Bloc québécois

À la fin de l'entrevue, Michael Ignatieff a lui-même abordé la crise qui a secoué le Parlement en décembre. «Ce que je trouve inadmissible, c'est la tentative du premier ministre de diviser les Canadiens avant Noël sur cette question de coalition. De monter l'Ouest contre le Québec et contre le Bloc.»

Il affirme que le premier ministre a dépassé les bornes. «Je suis un fédéraliste, un fier Canadien et je ne vais jamais compromettre l'unité nationale de mon pays. Mais je veux ajouter que les parlementaires du Bloc sont des collègues. Ils sont d'ailleurs élus par les électeurs du Québec. Ils ne sont pas des traîtres, ils ne sont pas des ennemis du Canada. Je suis en désaccord profond avec leur projet de société et je le serai toujours. Mais de dire, comme M. Harper, qu'on ne pouvait pas traiter avec eux, c'est de l'hypocrisie, parce qu'il a lui-même traité avec le Bloc souvent. [...] Ça m'a vraiment choqué. Un premier ministre est là pour rassembler les gens, pas pour les diviser. Jamais je ne ferais ça.»

Le Devoir

QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE 1

explicatif. Toutes les options, sauf des compressions dans les services de santé et d'éducation, a prévenu le ministre.

Ce scénario d'un déficit épongé par des sommes réservées au Fonds des générations est «extrêmement pessimiste», a soutenu Mme Jérôme-Forget. Pour éviter une telle possibilité, deux facteurs sont «déterminants», selon la ministre: le contenu du prochain budget fédéral et l'effet du plan de relance de 700 milliards que doit présenter le président américain Barack Obama.

Durant la campagne électorale, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, avait suggéré qu'on suspende le versement des redevances au Fonds des générations. L'idée fut accueillie comme une hérésie par Mme Jérôme-Forget, qui avait qualifié ce fonds d'«intouchable».

Les six mesures reprennent autant d'engagements des libéraux durant la campagne électorale: un milliard de plus pour la Société générale de financement (SGF) pour qu'elle prenne des participations dans des entreprises, assouplissement des règles de capitalisation des régimes de retraite, augmentation des crédits d'impôts pour la production cinématographique et télévisuelle, hausse du salaire minimum de 50 ¢, à 9 \$ l'heure le 1er mai prochain et accélération des investissements dans les infrastructures.

Enfin, Mme Jérôme-Forget a donné les détails du nouveau crédit d'impôt remboursable pour la rénovation résidentielle. Ce crédit d'impôt sera égal à 20 % des dépenses de rénovation d'un particulier excédant 7500 \$. Pour toucher le crédit d'impôt maximum, soit 2500 \$, il faudra dépenser 20 000 \$ pour des rénovations effectuées par des entrepreneurs licenciés.

Mme Jérôme-Forget a prévu que 170 000 personnes toucheront ce crédit d'impôt qui représente une dépense de 250 millions pour le gouvernement. On reconnaissait hier qu'il est difficile de prévoir quel effet aura ce programme, quel le part de cette somme ira à des individus qui n'auraient pas réalisé leur projet de rénovation en 2009. D'ailleurs, le chiffre de 170 000 correspond au nombre total de Québécois qui ont rénové leur maison en 2008, pour une somme de 3,3 milliards, a-t-on confirmé hier.

L'opposition a condamné l'énoncé économique présenté par la ministre. La chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, estime que «c'est du réchauffé». Selon elle, «les travailleurs se sont fait avoir» parce qu'aucune nouvelle mesure pour améliorer leur formation n'est prévue. À l'instar de la convocation de l'Assemblée nationale pour cette session de trois jours, l'énoncé de Mme Jérôme-Forget est «un exercice en relations publiques», juge Mme Marois.

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a déploré que l'énoncé économique ne contienne rien pour la classe moyenne. L'optimisme que conserve Mme Jérôme-Forget lui semble suspect. Avec ce qui se passe aux États-Unis et dans le reste du Canada, que les finances publiques du Québec puissent être épargnées, comme le soutient le gouvernement, ça ne lui semble pas réaliste.

«On sent un gouvernement qui, une fois que les élections sont passées, prépare les gens d'une façon progressive à l'arrivée des vraies affaires», juge Mario Dumont. «Tout à l'heure, elle a ouvert la porte à la possibilité d'une récession. Donc, on sent qu'ils sont en train de déverrouiller toutes les mauvaises nouvelles pour préparer progressivement les esprits à une vérité, une vérité qui va être pas mal plus dure que le portrait qu'ils ont donné.»

Le Devoir

■ L'énoncé économique n'impressionne guère, page A 3

Collaborateur du Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jean-de-Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Bechard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390